



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.6/1995/3/Add.1
24 février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME
Trente-neuvième session
New York, 15 mars-4 avril 1995
Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

PRÉPARATIFS DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES :
LUTTE POUR L'ÉGALITÉ, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX : EXAMEN ET
ÉVALUATION DE L'APPLICATION DES STRATÉGIES PROSPECTIVES D'ACTION
DE NAIROBI POUR LA PROMOTION DE LA FEMME

Deuxième examen et évaluation de l'application des Stratégies
prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE	1 - 77	3
A. Analyse des tendances de l'économie mondiale et de la restructuration économique du point de vue de la promotion de la femme	8 - 52	5
B. Sexe-spécificités des migrations internes et externes	53 - 60	25
C. Tendances du commerce international et leur impact sur la condition féminine	61 - 73	27
D. Autres facteurs influant sur la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi	74 - 77	31

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
II. DOMAINES DANS LESQUELS LES PROBLÈMES SONT LES PLUS PRÉOCCUPANTS	78 - 145	32
A. Les femmes et le fardeau croissant de la pauvreté	78 - 115	32
B. La pauvreté parmi les différents groupes de femmes	116 - 126	50
C. Les femmes, la pauvreté et l'environnement . . .	127 - 132	53
D. Moyens d'éliminer la pauvreté des femmes	133 - 145	54

I. APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE

1. Depuis l'adoption, en 1985, des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme¹, le monde a connu d'importants bouleversements économiques, politiques et sociaux. Pour faire face à la crise économique des années 80, on a mis l'accent sur les politiques d'ajustement structurel, la libéralisation de l'économie et l'amélioration de la gestion des affaires publiques. Ces politiques, conjuguées au développement des échanges mondiaux et des marchés financiers internationaux, ainsi qu'à de rapides innovations techniques, ont renforcé les tendances à long terme à la mondialisation, à l'intégration des marchés et à l'internationalisation de la production. Cette évolution a eu pour conséquence d'accroître l'interdépendance dans l'économie mondiale, et, partant, de la rendre plus vulnérable aux bouleversements économiques et politiques, les politiques économiques nationales ayant dorénavant de multiples ramifications internationales. Toutes ces transformations ont débouché sur une restructuration de l'économie qui a donné sa tournure au processus de développement les dernières années et eu des répercussions importantes – tant positives que négatives – sur la participation des femmes au développement ainsi que leur situation économique, politique et sociale.

2. Le sens, les facteurs et les conditions du développement sont perçus de manière totalement différente. À l'heure actuelle, le débat sur le développement privilégie l'environnement, la personne humaine et prend en compte les problèmes propres à chaque sexe. Parallèlement à cette évolution, la compréhension et la teneur même des questions traditionnellement associées à la participation des femmes au développement ont également changé. Le rôle des femmes dans le développement n'est plus perçu comme étant quasi exclusivement lié à des questions générales de santé publique et de politique démographique telles que la nutrition, l'éducation des enfants et la planification de la famille; les femmes sont maintenant considérées comme des acteurs du changement, des forces économiques en tant que telles et comme une ressource importante sans laquelle le développement serait limité. De nombreux changements se sont produits dans le monde au cours des 10 dernières années, mais ce sont les mutations économiques qui ont le plus bouleversé la vie de la plupart des femmes.

3. On s'est aperçu qu'un certain nombre des changements survenus dans l'activité économique résultaient de l'interaction entre la manière dont les femmes distribuent leur temps et leurs revenus et des variables économiques telles que les prix, la structure de la consommation et les techniques de production. On considère maintenant que les femmes jouent un rôle actif dans l'orientation du développement économique et qu'elles ne sont pas uniquement influencées par celui-ci. L'action que l'on mène en faveur de la participation des femmes au développement a été adaptée par conséquent de manière à donner une importance accrue à la croissance économique, à de saines politiques économiques et à l'emploi productif, qui sont les domaines d'action les plus importants pour la promotion économique des femmes.

4. Bien souvent, les réformes économiques des 10 dernières années s'inscrivent dans un cadre plus vaste que celui de la simple restructuration d'un secteur économique. Dans bon nombre de pays en développement et de pays en transition,

/...

ces réformes s'intégraient dans un mouvement visant à renforcer la démocratie, la liberté et le respect des droits de l'homme. Le processus de démocratisation rapide précipité, dans une certaine mesure, par les échecs du développement économique dus à une intervention importante des pouvoirs publics dans la répartition des ressources et la prise des décisions concernant la production, a fait naître de nouvelles possibilités en même temps qu'il soulevait de nouveaux obstacles en ce qui concerne la promotion de la femme.

5. Tout en offrant de réelles possibilités aux femmes des pays en transition et des pays en développement de participer à la vie politique, économique et sociale de la société sur un pied d'égalité avec les hommes, le processus de démocratisation a amené différents groupes politiques, ethniques, culturels et religieux à exprimer de multiples revendications concurrentes portant sur les ressources économiques et les choix politiques. L'absence d'institutions démocratiques et des autres éléments de la société civile qui servent à arbitrer des intérêts en conflit et à transformer la lutte pour le pouvoir en un processus qui soit réellement démocratique pour tous a conduit, du moins dans un premier temps, à la marginalisation des groupes vulnérables qui ne disposaient pas d'une assise économique et politique suffisante.

6. Cette évolution est constatée partout; toutefois, en ce qui concerne les femmes, elle a été particulièrement marquée en Europe orientale, dans la communauté d'États indépendants, dans les États baltes et dans d'autres pays en transition où leur situation s'est détériorée sur le plan économique et quant aux possibilités qu'elles avaient d'influencer le processus de prise de décisions économiques et politiques. Dans ces pays, l'absence, en règle générale, des institutions civiles nécessaires, d'un mouvement féministe efficace et d'organisations féministes officielles capables de faire valoir les intérêts des femmes et de les défendre dans un environnement concurrentiel d'économie de marché a empêché, du moins durant les premières années des réformes les femmes de participer pleinement à la prise des décisions économiques et politiques et creusé les inégalités sur le plan des débouchés et de la promotion économiques.

7. Les changements qui se sont produits dans le travail et la vie des femmes un peu partout dans le monde sont liés, de manière complexe, aux bouleversements de l'économie mondiale, de l'environnement social et politique ainsi qu'aux politiques adoptées dans un tel contexte. La division traditionnelle du travail, l'accès différencié aux facteurs de production et les structures de consommation qui diffèrent en fonction du sexe considéré font que des politiques apparemment non sexistes n'aboutissent pas aux mêmes résultats pour les femmes que pour les hommes. De nombreuses études ont montré que le coût à court terme du processus d'ajustement et de stabilisation était souvent réparti de manière disproportionnée, les femmes supportant une part plus importante du fardeau. Par ailleurs, il est clair que la croissance économique et la promotion économique des femmes² sont entièrement liées. Les progrès effectués dans la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme devraient donc être évalués en tenant compte de la situation économique internationale.

A. Analyse des tendances de l'économie mondiale et de la restructuration économique du point de vue de la promotion de la femme

8. Trois types de phénomènes interdépendants ont façonné l'économie mondiale ces dernières années et continueront de le faire dans le proche avenir, à savoir :

a) Les différentes réponses à la crise économique et politique des années 80 (ajustement structurel dans les pays en développement, restructuration industrielle et changement d'orientation des politiques macro-économiques dans les pays développés à économie de marché, et transition économique et politique dans les pays de l'ex-URSS et d'Europe orientale);

b) De rapides innovations techniques et les incidences de celles-ci sur l'organisation du travail et la répartition du revenu; et

c) L'interdépendance économique et la mondialisation croissante des marchés et de la production.

L'ensemble de ces phénomènes, qui déterminent ce que l'on appelle le processus de restructuration économique, a eu des incidences complexes et multiformes sur la situation socio-économique des femmes; il a entraîné des changements en ce qui concerne le niveau, la structure et les conditions d'emploi des femmes, et modifié leur rôle social.

1. Pays en développement : incidences des ajustements structurels sur les femmes

9. La récession mondiale a eu des répercussions profondes sur la majorité des pays en développement, en particulier en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'au Moyen-Orient. Dans l'ensemble, les pays d'Asie ont mieux résisté à cette crise, même si quelques-uns, tels que les Philippines, ont subi le contrecoup de chocs extérieurs et de l'évolution de la situation mondiale. La baisse de la demande de produits de base, la chute des prix des matières premières, des taux d'intérêt élevés et en augmentation, la quasi-disparition après 1982 des prêts concédés par des banques commerciales, et, dans le cas du Moyen-Orient, l'effondrement de l'économie pétrolière régionale au milieu des années 80, ont contribué à l'aggravation régulière de la situation de la balance des paiements et au quasi-doublement du fardeau de la dette au cours de la période 1983-1993. La plupart des pays en développement ont fait face en mettant en place des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel destinés à adapter leurs économies aux nouvelles réalités du marché international, entrepris le plus souvent, sous les auspices des institutions financières internationales.

10. Les 10 dernières années, un grand nombre de pays en développement ont connu l'expérience de l'ajustement structurel. Cette période a en fait été baptisée "décennie de l'ajustement structurel", la Banque mondiale ayant octroyé 59 prêts d'ajustement entre 1980 et 1988³ pour aider les pays qui connaissaient des problèmes persistants de balance des paiements à stabiliser leurs économies et à corriger des déséquilibres qui entraînaient l'inefficacité. Les politiques ont

donc porté sur : l'amélioration de l'affectation des ressources, la concurrence internationale, la dérégulation du marché, la bonne tenue des prix, la réduction des déficits budgétaires et la lutte contre l'inflation. Dans les pays en développement, ces politiques ont été mises en oeuvre dans le cadre de l'ajustement structurel, considéré non seulement comme une réponse aux déséquilibres économiques mais également comme une condition préalable au développement durable à long terme. Les bilans économiques différents des régions à la fin de la décennie traduisaient des résultats variés dans la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel. Dans certains pays, les réformes ont débouché sur une reprise de la croissance, tandis que dans d'autres, des tensions politiques et l'érosion du capital humain compromettaient celle-ci et réduisaient la base productive. Ces dernières années, des critiques se sont élevées, faisant valoir que les politiques d'ajustement structurel n'ont pas suffisamment pris en compte les particularités des pays et les disparités entre les sexes.

11. Bien que les politiques d'ajustement structurel aient été conçues et appliquées de manière non sexiste, on s'accorde à présent à reconnaître que les inégalités socio-économiques dont les femmes sont victimes dans de nombreux pays les ont rendues particulièrement vulnérables aux conséquences de ces ajustements. Toutefois, cette constatation ne s'est pas encore traduite par une planification du développement qui prenne en compte la spécificité de la composante féminine de la société. Des difficultés d'ordre méthodologique et théorique, ainsi qu'un manque de données chronologiques appropriées ventilées par sexe concernant les incidences des ajustements structurels sur les femmes, excluent toute évaluation empirique approfondie des aspects de la question relatifs aux femmes. Il existe toutefois un ensemble important d'analyses fondées sur des déductions concernant les incidences des politiques économiques sur les principaux agrégats macro-économiques, et sur une connaissance a priori des différentes manières selon lesquelles les hommes et les femmes répartissent leur travail et leurs revenus et ont accès aux ressources productives et aux services publics. La répartition inégale du coût à court terme des ajustements structurels entre les hommes et les femmes est particulièrement évidente si l'on considère la baisse du revenu réel, la perte de débouchés professionnels, la détérioration des conditions de travail et l'accentuation des pressions liées à la reproduction et à l'entretien du capital humain dans un contexte caractérisé par un décalage de l'offre, de l'augmentation des prix et la restriction des dépenses publiques.

12. Dans les années 80, les politiques d'ajustement structurel étaient conçues et mises en oeuvre sans que l'on se soucie guère d'équité entre les sexes. Le modèle macro-économique sous-jacent ne rendait pas compte de ce que les femmes, en raison des inégalités persistantes entre elles et les hommes et des contraintes qu'impose la division du travail en fonction du sexe, sont rarement en mesure de répondre de manière adaptée aux possibilités qu'offrent des politiques de réorientation des dépenses et aux changements des prix relatifs, ainsi qu'aux incitations qui en résultent pour la réaffectation des ressources. Certains analystes considèrent que les coûts sociaux de l'ajustement ne sont plus supportés par l'État mais par les ménages et, au sein des ménages, par les femmes. Les politiques d'ajustement structurel des années 80 ont donc été moins favorables aux femmes qu'aux hommes pour ce qui est de la redistribution du travail, et moins durables qu'elles n'auraient pu l'être si ces politiques

avaient été conçues dans une optique différenciée en fonction de l'un et l'autre sexe. Ce problème n'a encore été examiné à fond ni en théorie ni en pratique dans la planification du développement économique.

13. Cependant, l'importance accordée à l'investissement dans la personne humaine, qui caractérise la troisième génération de mesures d'ajustement structurel, si elle se confirme, pourrait être bénéfique pour les femmes⁴. Cela implique toutefois, un effort conscient de la part des responsables nationaux et internationaux afin de donner à tous les projets et programmes une dimension féminine spécifique, tant au stade de l'élaboration qu'à celui de l'exécution.

a) Amérique latine et Caraïbes

14. L'ajustement structurel a été particulièrement vigoureux en Amérique latine où l'endettement extérieur, la chute des cours des matières premières et la hausse des taux d'intérêt ont entraîné une récession profonde tout au long des années 80. Pendant cette période, le taux de croissance annuel du PIB en Amérique latine et dans les Caraïbes n'a pas dépassé 1 %, contre 5,5 % dans les années 70⁵. La décennie 80 a bel et bien été "perdue" pour le développement, puisqu'elle a vu le PIB par habitant décroître d'en moyenne 0,1 % par an, alors qu'il avait enregistré une croissance annuelle moyenne de 2 % par an durant la décennie précédente⁶ (tableau 1). Cette évolution s'est accompagnée d'une dégradation de la répartition des revenus, qui est maintenant plus inéquitable en Amérique latine et aux Caraïbes que partout ailleurs dans le monde⁷.

Tableau 1

Croissance de la production et du PIB par habitant, 1971-1994

(Variations annuelles en pourcentage)

	Croissance du PIB (taux annuels)						Croissance du PIB réel par tête d'habitant (variations annuelles en pourcentage)	
	1971-1980	1981-1990	1991	1992	1993	1994	1974-1983	1984-1993
Monde entier	3,9	2,9	0,3	0,8	1,1	2,5		
Pays à économie de marché développés	3,1	2,6	0,7	1,6	1,0	2,5	2,3	2,1
Pays en transition	5,2	2,5	-9,0	-16,8	-10,0	-6,0	..	-2,9
Pays en développement	5,6	3,2	3,4	4,9	5,2	5,0	1,8	1,9
Amérique latine et Caraïbes	5,5	1,0	2,8	2,1	3,3	2,7	0,9	0,5
Afrique	4,9	0,5	1,6	0,8	1,7	2,2	0,7	-1,1
Asie occidentale	6,5	-0,2	-0,2	5,7	3,5	3,5	-1,8	-2,9
Asie du Sud et de l'Est	5,8	7,0	5,3	5,2	5,4	6,2	3,5	3,8
Chine	5,9	9,0	8,0	13,2	13,4	10,0	4,9	8,4
Méditerranée	5,3	3,2	-5,6	-1,9	-0,3	4,0	2,2	-0,9

Source : La situation économique dans le monde, 1990 et 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.90.II.C.1 et F.91.II.C.1). La situation économique et sociale dans le monde, 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.II.C.1). Prévisions fondées sur le projet LINK. Chiffres arrondis à cinq décimales près. Croissance de la production mondiale, 1971-1994, et PIB par habitant, par groupes de pays.

15. En Amérique latine, le processus d'ajustement a été marqué par une récession et une régression qui ont principalement affecté les salaires réels et l'emploi. De graves problèmes persistent donc, et notamment des niveaux élevés de pauvreté, une répartition inéquitable du revenu et la détérioration des services sociaux. Ces problèmes fragilisent les processus démocratiques et obligent à s'interroger sur la durabilité, voire la nature même, de la reprise économique obtenue. En outre, seule une poignée de pays est parvenue à mener à bien les politiques d'ajustement et de stabilisation entreprises et ce processus connaît de nombreuses interruptions⁸.

16. Le poids de la dette et des programmes d'ajustement structurel est particulièrement lourd sur les pays des Caraïbes où il a des conséquences directes qui se manifestent dans le travail féminin non rémunéré, dans les migrations, par des violations des droits de l'homme, par la violence dans la famille, l'exploitation sexuelle et l'insuffisance des services de santé. En Haïti, les difficultés se sont aggravées au point même d'être sans commune mesure avec celles du reste de l'Amérique latine et des Caraïbes⁹.

17. Le réajustement du marché du travail latino-américain au début des années 80 s'est traduit caractéristiquement par la croissance du secteur informel. Avec son corollaire, la montée du chômage, cette croissance s'est accompagnée d'une chute des salaires et d'une aggravation brutale de la précarité de l'emploi. Le travail temporaire et le travail à temps partiel sont de plus en plus répandus et, de manière générale, les conditions d'emploi se détériorent. Il est certes difficile de mesurer la proportion de femmes dans le secteur informel mais l'on peut néanmoins affirmer qu'en zone urbaine, on y trouve les travailleuses les plus pauvres et que, si l'on tient compte des emplois domestiques, la proportion de femmes dépasse les 70 % dans la plupart des cas. Il ressort d'enquêtes auprès des ménages que les femmes représentent entre 8 % (Panama) et 64 % (Cochabamba, Bolivie) de la main-d'oeuvre du secteur informel¹⁰.

b) Afrique subsaharienne

18. En Afrique, et notamment en Afrique subsaharienne, les perspectives économiques sont peu encourageantes, en dépit d'une légère reprise de la croissance. Le creux de la vague a été atteint au milieu des années 80, où même en termes nominaux les taux de croissance du PIB étaient négatifs¹¹. Sur les 45 pays de la région, 28 ont vu leur PIB par habitant décliner en termes réels. La décennie 1990 a commencé avec une petite amélioration puisque la croissance a atteint 1,7 % en 1993, ce qui reste cependant très inférieur à la moyenne des taux de croissance démographique, à savoir 2,9 % par an pour la période allant de 1985 à 1990. Les termes de l'échange de l'Afrique subsaharienne, qui s'étaient détériorés dans les années 80 et au début des années 90, se sont légèrement redressés eux aussi.

Tableau 2

Afrique subsaharienne : quelques indicateurs économiques, 1980 et 1990

	1980	1990	Variations en pourcentage
PIB par habitant	582	335	-42,4
Consommation par habitant	465	279	-40,0
Investissement (en pourcentage du PIB)	20,2	14,2	-29,7
Exportations	54,9	38,5	-29,9
Dette extérieure totale	56,2	146,9	161,4
Indice de production alimentaire par habitant	107	94	-12,1
Pour mémoire :			
Femmes actives	39,3	37,6	-4,3

Source : African Development Indicators (Washington, D.C., Banque mondiale, 1992).

19. La pauvreté et le dénuement de l'Afrique subsaharienne continuent de s'aggraver. Une classification régionale par indice de pauvreté agrégé¹² montre que 36 des 45 pays d'Afrique subsaharienne entrent dans le groupe des pays extrêmement pauvres¹³. La situation s'est encore aggravée avec les conflits civils¹⁴, qui ont détruit le capital physique, les institutions et les infrastructures d'au moins huit pays¹⁵. Comme si tout cela ne suffisait pas, la région est frappée de plein fouet par l'épidémie de sida qui inflige de lourdes pertes à l'économie et à la société en raison de ses effets adverses sur la productivité et l'épargne. Cinquante pour cent des personnes infectées par le VIH vivent en Afrique, où la proportion de femmes victimes du sida est plus importante qu'en Amérique du Nord et en Europe et continue de croître¹⁶.

20. En dépit de la reprise, au début des années 90, des transferts de capitaux en direction des pays en développement, l'accès aux ressources financières internationales demeure fermé à l'Afrique. Avec la détérioration des termes de l'échange, le fait que les flux financiers nets en direction de ce continent soient restés négatifs a considérablement dégradé les soldes extérieurs des économies africaines, particulièrement dans la zone subsaharienne. En outre, l'assistance officielle au développement risque de ne pas être aussi abondante que dans les années 80 car elle est de plus en plus sollicitée dans le monde entier alors que les donateurs renaissent. Il y a donc lieu de craindre que les ressources qui seront transférées à l'Afrique ne suffisent pas à satisfaire ses besoins en matière de développement et à restaurer sa stabilité économique. Cela aura bien sûr de graves conséquences pour l'investissement et la croissance dans la région.

21. Le déclin économique général, la désindustrialisation et l'instabilité politique de l'Afrique ont empêché d'y mettre en oeuvre les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. La réduction des dépenses publiques a entraîné des licenciements massifs dans les entreprises du secteur public. Les emplois du secteur privé sont également moins nombreux

/...

car les politiques de stabilisation et d'ajustement ont fait baisser la demande globale. Le taux de chômage en zone urbaine se situe actuellement entre 15 et 20 %, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à 1970. Bien qu'elles soient minoritaires dans le secteur public¹⁷, les femmes semblent avoir pâti davantage que les hommes du recul de ce secteur. Au Bénin, par exemple, le secteur parapublic n'employait que 6 % de femmes, mais celles-ci représentaient 21 % du personnel qu'il a licencié¹⁸.

22. Les Africaines ont longtemps été nombreuses dans le secteur informel, notamment dans le petit commerce, la production artisanale et les services domestiques. Des chiffres récents contredisent l'opinion répandue selon laquelle ce secteur peut absorber indéfiniment le travail des femmes. Le tableau 3 montre que la proportion de femmes dans le secteur informel de certains pays d'Afrique subsaharienne a baissé entre 1985 et 1990. Deux pays exceptés, les femmes étaient moins nombreuses dans le secteur informel de cette région en 1990 que dans les années 70.

Tableau 3

Proportion de femmes dans le secteur informel
1970-1990 (en pourcentage)

Pays	1970	1980	1985	1990
Congo	26,7	26,9	26,8	24,6
Ghana	32,0	32,0	32,0	27,3
Guinée	31,9	32,0	32,0	26,8
Libéria	42,8	43,2	43,0	39,3
Madagascar	33,3	33,1	32,8	29,0
Kenya	31,3	31,0	31,1	36,7
Nigéria	29,8	30,0	30,0	25,9
Somalie	32,1	31,9	32,0	34,6
Tanzanie, République-Unie de	30,3	30,0	30,0	28,4
Togo	38,6	39,0	39,0	32,2
Zaïre	37,3	37,0	37,0	24,9

Source : African Employment Report, Genève, BIT, 1990. Cité dans Baden, S. "The Impact of recession and structural adjustment on women in developing countries", BIT (décembre 1993).

Que la proportion de femmes dans le secteur informel ait décliné alors qu'elles sont plus nombreuses à chercher du travail en raison de l'effet "travailleur ajouté"¹⁹ dû à l'ajustement structurel, indique qu'elles ont probablement des difficultés à entrer dans un secteur qui, traditionnellement, pouvait leur offrir un revenu. Ce recul s'explique vraisemblablement par la concurrence des hommes qui ont perdu leur emploi dans le secteur public à la suite des politiques d'ajustement structurel. Comme, dans la plupart des pays d'Afrique, les hommes prédominent dans le secteur public, ils constituent la majorité des chercheurs d'emploi lorsque les dépenses publiques se contractent en vertu de politiques d'ajustement structurel. Mieux introduits que les femmes dans les milieux des affaires et de la finance, ils entrent dans le secteur informel,

d'où ils les évincent notablement. Cependant, l'emploi dans le secteur informel est par définition très difficile à mesurer. Le chômage féminin étant faible en Afrique et les femmes pauvres ne pouvant pas, dans cette région, se permettre de ne pas travailler, le fait qu'elles soient moins représentées dans le secteur informel est un signe de précaution de leurs sources de revenu dans la mesure où c'est grâce au secteur informel qu'elles survivent en période de difficultés économiques.

23. Cependant, l'explication la plus plausible de la baisse de la proportion de femmes dans ce secteur tient au déclin économique général de l'Afrique subsaharienne. La réduction des revenus réels et la contraction de la demande globale ont entraîné une réduction de la demande de produits et de services du secteur informel. La pénurie de capitaux et le coût élevé du crédit n'ont pas été propices à l'essor du secteur et nombre de petites entreprises informelles risquent de disparaître. Les difficultés qu'elles ont à obtenir des crédits et l'afflux de main-d'oeuvre sur le marché du travail rendent les femmes actives dans le secteur informel particulièrement vulnérables en période de ralentissement ou de cessation d'activités. L'effet de substitution (croissance de la demande en produits et services meilleur marché du secteur informel par suite de la réduction des revenus) a certes une influence positive mais les renseignements disponibles (tableau 3) indiquent néanmoins un recul de l'activité des femmes dans le secteur informel.

c) Asie et Pacifique

24. Durant la récession des années 80 et du début des années 90, les économies de l'Asie de l'Est se sont, dans l'ensemble, révélées relativement plus résistantes à la détérioration de l'environnement économique extérieur, en grande partie en raison de leur politique économique tournée vers l'extérieur et d'une diversification plus marquée de leur appareil de production. Durant les années 80, elles ont connu une croissance moyenne de 7 % par an, et maintiennent une croissance supérieure à 5 % depuis le début de la présente décennie. Cependant, les résultats économiques varient, de 1,7 % de croissance aux Philippines et à 8 % en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande et au Viet Nam²⁰. La dépendance de la croissance économique dans la région à l'égard des résultats des économies des pays développés s'est fortement réduite, le commerce intrarégional ayant connu une croissance plus rapide que le volume total des échanges de ces économies, les exportations s'étant orientées de plus en plus vers les produits manufacturés et le flux de capitaux extérieurs s'étant intensifié. Les économies de l'Asie de l'Est devraient rester les championnes de la croissance dans les années 90, mais il faut s'attendre à un ralentissement du taux de cette croissance vu qu'elles commencent à se heurter à certaines contraintes en matière d'environnement et d'infrastructure.

25. Les économies de l'Asie du Sud ont connu une croissance moyenne de 5 % par an durant les années 80. À la différence de la croissance observée dans les autres pays en développement, ce chiffre constitue une amélioration par rapport à la décennie précédente. Confrontés à des crises financières internes, les principaux pays de la région se sont lancés dans des programmes d'ajustement structurel et de stabilisation. Les tendances à venir de la croissance dépendent de la persistance et de la cohérence de ces réformes. Les politiques de substitution de production nationale aux importations, tournées vers

l'extérieur, suivies depuis des décennies par les pays de la région, ont eu un effet d'inhibition néfaste à la souplesse du marché, entraînant dans certains cas, une certaine instabilité économique. La région continue d'abriter la majorité des pauvres du monde. En 1990, le pourcentage de la population de l'Asie du Sud dont les revenus et la consommation étaient inférieurs au seuil officiel de pauvreté était de 49 %²¹. La pauvreté se concentre essentiellement dans les zones rurales de la région, les femmes étant de plus en plus touchées²².

26. Dans les années 80, l'ampleur de la pauvreté et du chômage²³ dans les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est a provoqué un flux migratoire international de ces régions vers les pays exportateurs de capitaux d'Asie occidentale. Un nombre considérable de femmes venues d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Sri Lanka, d'Inde, du Bangladesh et de Thaïlande ont temporairement émigré pour travailler en Asie occidentale. En 1989, au Koweït par exemple, on comptait 103 501 travailleuses migrantes, soit 5,1 % de la population, engagées comme employées de maison. En 1986, en Arabie saoudite, on dénombrait 219 000 travailleuses migrantes d'origine asiatique²⁴. Cependant, l'effondrement des économies pétrolières, la guerre du Golfe au début de 1991 et les huit années de conflit entre l'Iran et l'Iraq ont entraîné une diminution des plus-values en capital dans la région. Ces plus-values ont parfois même complètement disparu, forçant certains pays à se tourner vers les marchés des capitaux internationaux pour emprunter l'argent nécessaire au financement des guerres et à l'effort de reconstruction en résultant. La situation politique et économique défavorable en Asie occidentale a réduit les possibilités offertes aux travailleuses et travailleurs migrants, ce qui a par conséquent aggravé la balance des paiements des pays d'où ils provenaient.

27. Si l'on considère les choses uniquement sous l'aspect quantitatif, on peut affirmer que les femmes asiatiques ont bénéficié du succès économique de la région. Ces bénéfices se traduisent par une augmentation de l'activité, régulière pendant les deux dernières décennies, de plus grandes facilités d'accès à l'éducation pour les filles, à tous les niveaux, et une augmentation du revenu des femmes par comparaison avec celui des hommes, augmentation consécutive à celle des emplois productifs pour ces dernières.

Tableau 4

Promotion des femmes en Asie et dans le Pacifique :
 indicateurs choisis, 1970-1990

	1970	1980	1990
Éducation ^a			
primaire	66,00	78,00	84,00
secondaire	58,00	70,00	77,00
supérieure	46,00	63,00	84,00
science et technologie ^b	33,00	45,00	70,00
Activité économique ^c	28,00	42,00	48,00
Emploi dans les professions scientifiques, techniques et assimilées	27,00	47,00	55,00
Taux d'emploi ^d			
Agriculture	74,00	78,00	79,00
Industrie manufacturière	72,00	60,00	64,83

Source : WISTAT, version 3, 1994.

^a Pourcentage moyen de filles par rapport aux garçons à l'inscription scolaire (nombre de filles pour 100 garçons).

^b Pourcentage moyen de filles par rapport aux garçons dans les branches techniques et scientifiques de l'enseignement supérieur.

^c Pourcentage moyen de femmes par rapport aux hommes dans la population active (nombre de femmes pour 100 hommes).

^d Pourcentages.

28. Il semble du point de vue féminin, si l'on considère le développement des pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, que la promotion des femmes est directement liée aux politiques d'ouverture vers l'extérieur et de mise en valeur des exportations et est inversement proportionnelle aux politiques protectionnistes et de substitution des importations. Cependant, il ne faut pas négliger le fait que l'emploi féminin a pris son essor dans ces pays alors qu'ils bénéficiaient d'un avantage comparatif dans un contexte de production à fort coefficient de main-d'oeuvre. Au fur et à mesure que les pays s'élèvent sur l'échelle des avantages comparatifs, ils subissent une pression constante les poussant à améliorer la production et modifier la gestion micro et macro-économique afin de tenir compte des changements de la structure économique et des prix relatifs. Pour ce qui est de l'avenir de l'emploi féminin au sein des industries orientées vers les exportations dans les économies où le développement a été alimenté par l'essor des exportations, la nécessité d'améliorer la technologie implique celle de donner une formation, une meilleure éducation et des qualifications aux travailleuses. Faute de quoi, les avantages que les femmes tirent jusqu'à présent du développement entraîné par les exportations disparaîtront tout simplement avec la croissance. Il ressort

/...

d'études récentes que la proportion du travail féminin dans les industries d'exportation se réduit à mesure que les qualifications requises dans ces industries changent en fonction de l'évolution des avantages comparatifs. Si l'on ajoute à cela que les femmes n'ont qu'un accès limité aux programmes de recyclage, on voit que les avantages pour l'emploi féminin que présente l'expansion des industries d'exportation pourraient bien être éphémères²⁵.

29. L'émergence de la Chine en tant que pôle de croissance et puissance commerciale dans la région devrait avoir un effet catalytique sur la croissance économique et le commerce intrarégional. Elle représente également une sérieuse concurrence pour les exportateurs d'industrie et de main-d'oeuvre déjà installés dans la région ou ailleurs. L'indice de ses avantages comparatifs correspond bien à celui de quatre autres grands pays en développement : l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie et la Turquie¹⁵. On peut dire que l'accroissement des exportations provenant de Chine constitue une menace pour l'emploi féminin dans des industries telles que l'électronique, le jouet, le textile et la confection dans les NPI de la première génération, dans lesquels le durcissement du marché du travail et les coûts de main-d'oeuvre ont provoqué une hausse des salaires réels. Cependant, l'histoire économique montre qu'en ce qui concerne l'emploi féminin global, les changements dans les avantages comparatifs ne font pas toujours des gagnants ou des perdants. En raison d'une forte tendance à la hausse de l'emploi féminin dans le secteur des services non commercialisables, l'emploi féminin global continue à augmenter dans les économies de marché des pays industrialisés malgré la compétitivité croissante des prix des pays en développement.

30. Les perspectives des pays en développement sont dans l'ensemble beaucoup plus satisfaisantes pour les années 90 qu'elles ne l'étaient durant la décennie précédente. Le transfert net de ressources financières, qui a atteint pour la première fois depuis le début des années 80, le montant de 54 milliards de dollars en 1993²⁰ est un indicateur de l'amélioration de la croissance. Après de longues années durant lesquelles les économies des pays d'Amérique latine ont connu la fuite des capitaux et se voyaient barrer l'accès au crédit international, elles ont surgi des profondeurs de la crise de l'endettement, sous la forme de "nouveaux marchés", attirant un flux considérable de ressources financières dès le début des années 90. Après presque 10 ans de déficit, les transferts financiers nets à destination de la région ont atteint 12 milliards de dollars en 1992 et sont estimés à presque 19 milliards pour 1993. L'apport d'investissement net venu de l'étranger et les facilités d'accès aux marchés du crédit international dont bénéficient les pays en question sont attribués en grande partie au succès du Plan Brady qui a réduit la valeur nominale de leur dette commerciale et à des réformes micro et macro-économiques de grande portée qui ont amélioré leur compétitivité et leur capacité d'endettement²⁶.

31. L'apport de capitaux étrangers vers les pays en développement crée de nouveaux emplois et augmente la demande de main-d'oeuvre, notamment féminine. La progression des réformes économiques et la stabilité politique font que cet apport de capitaux peut élargir les possibilités d'emploi pour les femmes dans les pays en développement et, partant, améliorer leur situation économique. On notera cependant que les conditions déterminant la compétitivité évoluent et que les pays en développement pourraient réduire leur dépendance vis-à-vis des ressources naturelles que constituent la main-d'oeuvre à bas prix et se tourner

vers des ressources prenant la forme de savoir-faire ou de compétences. L'évolution des flux et des stocks d'investissement direct à l'étranger montre que ces ressources sont désormais déterminantes pour le choix géographique de ces investissements. Compte tenu du niveau d'éducation inférieur des femmes, ou plutôt de son orientation inadaptée aux besoins actuels, les femmes des pays en développement ont peu de chance de bénéficier des apports de l'investissement direct étranger et de l'expansion des industries d'exportation qui y sont associées.

2. Pays en transition²⁷ : la restructuration économique et politique et son impact sur les femmes

32. Bien que les anciens pays à économie planifiée d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique aient été relativement épargnés par la crise économique mondiale du début des années 80 en raison de leur régime autarcique d'échanges et de production, ils ont eux aussi connu, vers la fin de la décennie, un ralentissement économique provoqué par des ressources de plus en plus insuffisantes, l'incapacité de maintenir la croissance grâce au progrès technique, de graves déséquilibres monétaires et des tentatives de réforme économique sur fond de rigidités et de distorsions structurelles. Depuis la fin des années 80, ces pays ont entrepris une transition vers l'économie de marché qui se révèle coûteuse car elle se traduit par une réduction du revenu réel et de la production, une dégradation de la situation de l'emploi et de la sécurité, une détérioration rapide de la situation sociale et des inégalités croissantes entre les sexes.

33. La transformation radicale de la structure des échanges, qui a suivi la désintégration du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et du système des paiements internes, a entraîné une dégradation rapide de la balance des paiements courants et un alourdissement de la dette extérieure. L'absence de volonté d'appliquer une politique monétaire rigoureuse et, dans certains cas, l'impopularité de telles politiques, ont attisé l'inflation qui a atteint, dans certains pays, des taux inquiétants frôlant l'hyperinflation. Pour y faire face, certains pays de la région ont entrepris une "thérapie de choc" afin de stabiliser leur économie²⁸. Si la politique monétaire cohérente que certains gouvernements ont pu mener a porté ses fruits, l'inflation n'en est pas moins demeurée relativement élevée et la baisse de la production et des revenus s'est poursuivie. Tous les pays en transition ont subi une diminution du salaire réel dont l'ampleur n'a toutefois pas été la même partout (d'environ 12 et 15 % en Hongrie et en République tchèque à quelque 30 % en Pologne)²⁹.

Tableau 5

Taux de croissance du PIB et indicateurs de la dette extérieure^a
 des pays en transition, entre 1983 et 1994

	1983-1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994**
Pays en transition	3,4	2,1	-6,3	-9,0	-16,8	-8,6	-6,0
Europe orientale	3,3	0,0	-11,8	-12,0	-6,2	0,8	2,2
Albanie	—	—	-9	-29,4	-6	11,0	6,0
Bulgarie	3,7	-1,4	-9,1	-16,7	-13	-4,2	-0,5
Ex-Tchécoslovaquie	2,0	1,3	-4,7	-15,9	-7,2		
République tchèque						-0,5	2,0
Slovaquie						-4,7	0,0
Hongrie	1,9	3,8	-4,0	-11,9	-5,0	-2,0	0,0
Pologne	4,2	0,2	-12,0	-7,6	0,0	4,0	4,2
République démocratique allemande	4,2	2,4	-25,1				
Roumanie	2,4	-5,8	-7,4	-13,7	-15,0	1,0	1,2
Ex-Union soviétique et États successeurs	3,5	3,0	-4,0	-8,0			
					-20,0	-12,0	9,2
Dette extérieure et indicateur de la dette des pays en transition, entre 1983 et 1993 ^b (en milliards de dollars)							
	1983-1988	1989	1990	1991	1992	1993	
Ex-Union soviétique	27,1	53,9	59,8	67,5	78,7	86,1	
Europe orientale	65,1	82,6	91,1	99,5	95,4	95,6	

Source : Étude sur l'économie mondiale, 1993 et 1994. Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.1 et F.94.II.C.1.

^a Taux moyens de croissance et variations annuelles en pourcentage.

^b Prévisions.

34. Le passage à l'économie de marché suppose notamment de nouveaux droits de propriété et une nouvelle répartition du capital³⁰. La privatisation prend une forme et un rythme, et donne des résultats, qui varient selon les pays. Les méthodes employées sont notamment la vente locale par adjudication, la distribution de certificats de privatisation, le recours à des fonds communs de placements et autres intermédiaires financiers et, parfois, la privatisation "spontanée" par la direction de l'établissement concerné. Si, dans le cas des petites entreprises, des magasins et des restaurants, le processus a été relativement rapide et indolore, les grandes entreprises d'État ont connu de nombreux problèmes économiques (tenant notamment au fait qu'il est difficile d'estimer la véritable valeur marchande de l'entreprise à privatiser) et sociaux (déplacement de main-d'oeuvre et perte des prestations sociales et de la sécurité de l'emploi, par exemple). Le secteur privé naissant recouvre une large gamme d'activités, allant de la restauration aux services de consultants

/...

en droit commercial, et revêt diverses formes, de la société à responsabilité limitée ou en commandite par actions à la microentreprise et à l'entreprise individuelle.

35. La privatisation a des répercussions multiples et complexes sur la situation économique des femmes. De manière générale, elle augmente les risques de licenciement de ces dernières et entraîne une détérioration de leurs conditions d'emploi. Cela étant, elle leur offre la possibilité d'accroître leurs revenus et d'entreprendre. S'il est encore difficile d'évaluer exactement quel sera l'impact de la privatisation sur les femmes des pays en transition dans la mesure où le processus n'en est qu'à ses débuts et où l'on ne dispose pas de données ventilées par sexe, certaines tendances commencent toutefois à se dessiner. Il semble, à ce stade, que lorsqu'elle a été entreprise sur fond de politiques de stabilisation et d'une transformation lente des institutions, la privatisation ait nui à la situation économique des femmes. Lorsque la restructuration vise à accroître la rentabilité des entreprises privatisées et commercialisées, ce sont généralement les emplois de bureau et les postes administratifs, occupés par des femmes, qui sont supprimés les premiers, avant les emplois productifs occupés par les hommes, car la main-d'oeuvre féminine est perçue comme "coûteuse", à cause des prestations sociales et de la législation protectrice dont bénéficiaient autrefois les femmes, et moins rentable en raison des responsabilités familiales qui incombent à ces dernières. En conséquence, la privatisation des grandes entreprises d'État a eu des répercussions profondes et immédiates sur l'emploi féminin car les femmes étaient nombreuses à occuper des postes administratifs dans ce secteur. Les mesures particulières de protection qui leur permettaient autrefois d'exercer une activité et la réapparition des vieux stéréotypes concernant les rôles masculin et féminin, sont à l'origine des difficultés auxquelles les femmes se sont heurtées pour conserver leur poste dans les sociétés privatisées ou trouver un nouvel emploi après avoir été licenciées. Une étude sur les établissements industriels réalisée par l'OIT en 1990-1993 en Europe centrale et orientale fait apparaître une nette tendance, de la part des employeurs, à recruter de préférence des hommes, même dans les secteurs autrefois dominés par les femmes³¹.

36. La privatisation et la restructuration des coûts et de la production se traduisent également par une nouvelle répartition sectorielle de l'emploi féminin. Il ressort d'une enquête de l'OIT sur le secteur privé russe que la restructuration des entreprises d'État privatisées et commercialisées s'accompagne d'un recul relativement faible des emplois occupés par des femmes dans les secteurs en déclin de l'industrie lourde et d'une augmentation dans les secteurs "féminisés" de l'industrie légère comme l'industrie textile, la confection et l'industrie alimentaire. Cette tendance dénote un renforcement de la ségrégation déjà existante en matière d'emploi dans le secteur privé, qui mène inéluctablement à une réduction des salaires et prestations relatifs des femmes.

37. À mesure que le processus de transition avance, les facteurs déterminants de l'emploi féminin commencent à ressembler à ceux observés dans les pays industriels à économie de marché. Si les femmes occupaient une position favorable dans le secteur des services au début de la réforme, elles ne semblent toutefois pas en mesure d'y consolider leur position. De fait, les hommes sont de plus en plus nombreux à venir travailler dans les secteurs du commerce, de la

banque, des assurances et des services financiers et, ce faisant, modifient les taux d'emploi à leur avantage. C'est ainsi qu'en Pologne, entre 1988 et 1992, la part de l'emploi féminin a diminué dans les secteurs du commerce, de la banque, des assurances et des services communautaires et sociaux tandis que celui des hommes y augmentait de façon spectaculaire – de 62 % dans le secteur commercial et de 80 % dans la banque et les assurances. La proportion des emplois féminins et masculins a connu une évolution analogue dans les secteurs du commerce, de la banque, des assurances et des services financiers en République tchèque. La proportion, autrefois élevée, de femmes employées dans ces secteurs (voir tableau 6) semble donc nettement rejoindre celle, plus faible, observée dans les pays industrialisés. Des secteurs moins "rentables" comme l'enseignement, la santé et les services sociaux continuent d'être dominés par les femmes dont la proportion augmente sans cesse.

Tableau 6

Proportion de femmes dans les secteurs de la banque et des assurances de certains pays en transition, en 1993

Pays	Proportion de femmes (Pourcentage)
Azerbaïdjan ^a	48,80
Bélarus ^a	88,10
Fédération de Russie ^a	90,20
Géorgie ^a	75,50
Hongrie ^b	74,38
Kazakhstan ^a	85,30
Ouzbékistan ^a	61,10
Pologne	75,00
République tchèque	68,58
Roumanie	79,38
Slovaquie	79,40
Ukraine ^a	88,80

Source : Commission économique pour l'Europe, "Examen et évaluation de l'application au niveau régional des Stratégies prospectives d'action de Nairobi" (E/ECE/RW/HLM/1).

^a 1990.

^b Intermédiaires financiers.

38. Le chômage est devenu particulièrement critique pour les femmes des pays en transition. S'il est aujourd'hui indispensable que ces dernières travaillent pour assurer la survie du ménage, les possibilités d'emploi se raréfiant, elles se heurtent à une concurrence de plus en plus âpre. La grande majorité des femmes était en effet peu préparée à perdre la sécurité de l'emploi et à devoir lutter pour travailler dans une économie de marché. Quand bien même leur niveau d'instruction est élevé, elles cèdent la place aux hommes, y compris dans les secteurs où elles étaient autrefois majoritaires. Les taux de chômage féminin augmentent ainsi dans tous les pays en transition à l'exception de la République tchèque. Les femmes constituent, de loin, la majorité des chômeurs inscrits et,

/...

vraisemblablement de ceux qui ne sont pas déclarés et, de façon générale, elles restent plus longtemps sans emploi que les hommes. En Fédération de Russie, par exemple, la durée moyenne du chômage déclaré est de 4,6 mois pour les femmes et inférieure à 2 mois pour les hommes³².

Tableau 7

Proportion de femmes au chômage dans certains pays, en 1991

Pays	Pourcentage de femmes dans le nombre total de chômeurs
Bulgarie	62,0
Fédération de Russie ^c	90,0
Hongrie ^a	40,0
Kazakhstan ^b	70,0
Pologne	52,0
Roumanie	85,0-90,0
Slovaquie	58,0
Ukraine ^d	65,0
Yougoslavie	53,0

Source : Compilation de plusieurs sources et M. Fong "Economic Restructuring and Women's Status in Eastern Europe". UNU/Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (Helsinki, 1991), p. 6 à 9.

^a Officiellement plus de 40 %.

^b Rapport national du Kazakhstan.

^c En 1993. CEE, 1994 (E/ECE/RW/HLM/1).

^d Rapport national de l'Ukraine. Officiellement plus de 65 %.

39. La situation des femmes sur le marché du travail est d'autant plus difficile que les stéréotypes fondés sur le sexe font leur réapparition et que les services sociaux, notamment dans le secteur de l'aide à l'enfance, que l'État et l'entreprise dispensaient autrefois sont de moins en moins disponibles. Les difficultés budgétaires et la privatisation ont eu pour effet de réduire nombre des services d'aide maternelle qui sont devenus plus onéreux. Les coûts sociaux de la transition ont ainsi été transférés de l'État aux ménages et, en définitive, aux femmes.

40. La montée du chômage chez les hommes, l'insuffisance des infrastructures d'accueil des enfants et l'aggravation des tensions sociales ont précipité le retour des perceptions traditionnelles du rôle de la femme. Un sondage effectué en 1991 en Fédération de Russie révèle que les hommes sont de plus en plus nombreux à considérer que la place de la femme est au foyer. Dans les médias et la presse, on impute ouvertement les problèmes sociaux à l'émancipation excessive des femmes. De fait, des mesures, comme l'allongement du congé de maternité et la retraite anticipée, ont été adoptées pour encourager les femmes à rester chez elles. Il s'ensuit que l'on ne prête pas toute l'attention qu'ils

/...

méritent aux problèmes rencontrés par les femmes et à la "féminisation" croissante du chômage.

41. Jusqu'à présent, ce sont les femmes qui ont eu le plus à souffrir des difficultés de la transition dans les pays d'Europe orientale, de la Communauté d'États indépendants et dans les États baltes. De moins en moins présentes aux postes de décision politique, elles ne sont guère en mesure d'influencer le processus de réforme. S'ajoute à cela le fait qu'elles représentent actuellement la majorité des chômeurs. Par ailleurs, leurs revenus ont diminué et la pauvreté a progressé chez les femmes et les ménages dont elles ont la charge. Leur rôle économique s'efface progressivement devant leur rôle en matière de procréation en raison du renforcement de la répartition traditionnelle des rôles masculin et féminin. Leur dénuement s'est encore accru avec la montée des problèmes sociaux et la croissance rapide de la criminalité dans bon nombre de pays en transition. Le harcèlement sexuel à l'égard des femmes, la violence sexuelle et la prostitution, officiellement inexistantes dans les rapports transmis jusqu'alors au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU, sont devenus une réalité. Les femmes risquent donc véritablement, dans ce domaine, d'être encore plus marginalisées et de se trouver exclues des principales structures économiques et politiques. L'équilibre social de la région et la viabilité du processus de transition pourraient s'en trouver compromis. De surcroît, sans la contribution des femmes, les résultats économiques pourraient se révéler nettement insuffisants pendant la période de transition étant donné que la moitié de la main-d'oeuvre hautement qualifiée ayant un niveau d'instruction élevé resterait sous-utilisée.

3. Pays développés à économie de marché : l'assouplissement des marchés et l'emploi des femmes

42. Après la récession du début des années 80, les pays développés à économie de marché ont connu une période exceptionnellement longue d'expansion économique, laquelle s'est ralentie vers la fin de la décennie et a pris fin avec la légère récession du début des années 90 (voir tableau 1). La reprise actuelle a été lente : la croissance a repris en 1993 aux États-Unis et au Canada, mais elle est restée la même au Japon et a régressé dans les principaux pays d'Europe occidentale, à l'exception du Royaume-Uni.

43. Sous l'effet de la récession et de la lenteur de la reprise, les taux de chômage sont passés de 6 % en 1990 à 7,3 % en 1992 et 7,7 % en 1993²⁰. Relativement faible aux États-Unis et au Japon, le chômage est en revanche devenu un problème grave en Europe occidentale, où les taux se situaient entre 10 et 12 % en 1993. Il devrait encore augmenter en 1994 et, peut-être, en 1995.

44. Les pays développés à économie de marché souffrent en premier lieu de déficits budgétaires structurels et du retour de l'inflation. Pour y faire face, ils ont adopté des politiques macro-économiques visant à assainir les finances publiques et tablé sur une approche anti-inflationniste qui pourrait compromettre l'objectif de croissance rapide.

45. Les réformes entreprises aux niveaux micro-économique et macro-économique à la fin des années 80 et au début des années 90 comprenaient le durcissement des politiques budgétaires et monétaires, la flexibilité et la déréglementation des marchés des capitaux, des produits et du travail, ainsi qu'une restructuration industrielle, qui traduisait notamment des transformations structurelles à long terme s'accompagnant d'une mutation du rôle du secteur privé et des services dans la croissance économique. La restructuration industrielle s'est également traduite par des mesures favorables à l'"entreprise à effectif variable" afin d'accroître la compétitivité et la mobilité sur des marchés en évolution constante. Ces orientations ont nettement influé sur la situation des femmes sur le marché du travail, ainsi que les taux et les conditions d'emploi et la qualité des emplois qui leur sont offerts.

46. Dans les pays développés à économie de marché, la tendance à long terme s'est traduite par une augmentation des taux d'activité des femmes et une diminution des taux d'activité des hommes (voir graphique 1). Cette tendance s'accompagne d'une modification cyclique de l'activité des femmes provoquée par la récession, les politiques macro-économiques à court terme et les réformes micro-économiques.

Graphique 1

Taux d'activité par sexe dans l'ensemble des pays de l'OCDE

(En pourcentage)

47. La dégradation généralisée de l'emploi dans les pays de l'OCDE est actuellement au coeur des préoccupations des gouvernements. Les taux du chômage de longue durée ont augmenté et les rapports nationaux pour la région de l'Europe indiquent que la durée du chômage est d'au moins un an dans certains pays³². Si les taux et la structure du chômage varient selon les pays développés à économie de marché, il apparaît cependant que les taux de chômage des femmes sont comparables ou inférieurs à ceux des hommes dans la majorité des pays de l'OCDE.

Tableau 8

Taux de chômage par sexe dans certains pays de l'OCDE,
1973-1992

(En pourcentage)

	1973	1979	1990	1992
États-Unis				
Hommes	2,3	3,1	4,1	6,0
Femmes	2,3	3,2	3,3	4,4
Japon				
Hommes	1,0	1,6	1,4	1,4
Femmes	0,5	1,1	1,3	1,3
Royaume-Uni				
Hommes	2,1	3,8	6,3	11,5
Femmes	0,3	1,3	2,0	3,2
France				
Hommes	2,3	3,1	5,6	6,5
Femmes	1,3	3,5	7,8	8,5
Suède				
Hommes	1,6	1,3	1,3	5,4
Femmes	2,1	1,6	1,2	3,5

Source : Étude de la situation économique et sociale, 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.II.C.1).

Toutefois, en Allemagne, au Danemark, en France, en Italie et aux Pays-Bas, les taux de chômage des femmes sont sensiblement plus élevés³².

48. Les taux d'activité des femmes ont régulièrement augmenté avec l'expansion du secteur des services. La population active totale (les femmes notamment) de ce secteur s'est accrue dans tous les pays de l'OCDE²⁵, alors qu'elle diminuait dans l'agriculture et l'industrie, ce qui explique la baisse des taux d'activité des hommes (voir graphique 2).

49. Les mesures visant à renforcer la compétitivité au niveau national et international ont privilégié la déréglementation et l'assouplissement des marchés des capitaux, des produits et du travail. Elles concernaient principalement les mécanismes de négociation salariale, les politiques fiscales et de dépenses sociales, et les éléments de la législation de l'emploi qui

pourraient nuire à la flexibilité salariale. Au niveau micro-économique, l'assouplissement des marchés s'est accompagné d'une restructuration industrielle favorisant les stratégies de rationalisation de la production et le développement d'"entreprises à effectif variable", c'est-à-dire capables d'accroître ou de compresser rapidement leurs effectifs, en conservant un petit noyau d'employés permanents et en faisant appel, quand le besoin s'en fait sentir, à de la main-d'oeuvre temporaire ou occasionnelle, à des travailleurs à domicile et à des sous-traitants. Bien que favorable aux femmes en termes d'offres d'emploi, la politique d'assouplissement s'est traduite par un rapport inverse de la qualité et de la quantité de l'emploi féminin. Ses avantages devront donc être pondérés par l'éventuel effet préjudiciable qu'elle pourrait avoir sur la protection de l'emploi, les prestations de sécurité sociale ainsi que l'accès à la formation et la fragmentation du déroulement des carrières. Certains se sont inquiétés de ce que le souci de répondre à la demande des femmes qu'intéressent plus particulièrement le "travail à la carte" ait pu servir les stratégies de déréglementation.

50. Par ailleurs, il ressort des données disponibles que le travail à temps partiel se féminise et que la majorité des emplois de ce type sont occupés par des femmes dans presque tous les pays développés à économie de marché.

Tableau 9

Femmes employées à temps partiel dans certains pays
de l'OCDE, 1973-1992 (en pourcentage)

	1979	1983	1990	1991	1992
Allemagne	91,6	91,9	89,7	89,6	—
Autriche	87,8	88,4	89,1	89,7	—
Belgique	88,9	84,0	88,6	89,3	—
Canada	72,1	71,3	71,0	70,5	70,0
Danemark	86,9	84,7	75,7	75,5	—
États-Unis	68,0	66,8	67,6	67,2	66,4
France	82,2	84,4	83,6	83,7	83,7
Italie	61,4	64,8	67,2	65,4	67,9
Japon	70,1	72,8	70,7	69,9	69,3
Royaume-Uni	92,8	89,8	86,2	86,1	85,4

Source : Statistiques de l'OCDE sur la population active, 1971-1991, (Paris, 1993).

51. L'augmentation du travail à temps partiel des femmes est l'un des facteurs qui ont contribué à accroître la ségrégation sur le marché du travail et à perpétuer les inégalités en matière de traitements, de rémunérations et de prestations. Si dans certains pays la proportion de femmes occupant des postes généralement "dominés par les hommes" a légèrement augmenté par suite de l'adoption par les gouvernements de politiques d'intégration active, la ségrégation dans l'emploi n'en a pas moins persisté. En France, par exemple, certaines professions (infirmière, sage-femme, esthéticienne, secrétaire, assistante sociale, caissière, standardiste et réceptionniste) sont extrêmement "féminisées", puisque l'on y compte plus de 90 % de femmes³².

52. Malgré l'augmentation de leurs taux d'activité, les femmes n'ont pas obtenu un statut d'égalité ou un pouvoir de négociation sur le marché du travail. Les revendications salariales étant de plus en plus liées à l'accroissement de la productivité, le fait que les femmes sont concentrées dans le secteur des services a contribué à affaiblir de façon générale leur pouvoir de revendications salariales car il est difficile de mesurer la productivité dans ce secteur. Les rapports nationaux indiquent que la rémunération des femmes est, dans la plupart des pays, inférieure à celle des hommes – elle représente entre 50 et 90 % de celle des hommes – quoique ces taux varient considérablement d'un pays à l'autre. En 1990, les traitements des femmes japonaises dans les secteurs non agricoles ne représentaient que 49,6 % de ceux des hommes; en Allemagne, les femmes gagnaient 73,1 % du salaire des hommes, tandis que ce chiffre atteignait 80,8 % en France et 90,8 % en Australie.

B. Sexo-spécificités des migrations internes et externes

53. Les migrations, qui sont le fait de millions de personnes de par le monde, sont intimement liées à d'importants facteurs d'ordre économique, social, politique, culturel et environnemental. Elles présentent également des sexo-spécificités qui passent souvent inaperçues du fait que les statistiques ne sont pas ventilées par sexe. Les données recueillies et publiées sous la rubrique "Migrants et membres de leur famille" ne permettent pas d'évaluer avec précision, selon des critères de sexe, l'ampleur, les causes et les conséquences du phénomène. Quoique peu nombreuses, les données disponibles indiquent que les migrations internes et externes présentent des caractéristiques différentes selon le sexe, qui varient en outre avec le niveau de développement, les stratégies de développement, le type de croissance économique et des facteurs politiques.

1. Migrations internes

54. Les migrations internes, qui sont infiniment plus importantes que les migrations externes, continuent d'être étudiées essentiellement dans la perspective de l'exode rural et de l'urbanisation, malgré l'importance croissante des courants ville-ville et campagne-campagne. On estime qu'entre 1975 et 1985, la population urbaine dans le monde entier a augmenté d'environ 500 millions d'unités et qu'environ la moitié est imputable à l'exode rural. D'après des estimations récentes, 43 % de la population mondiale vivent dans des villes, contre 37 % dans les années 70. Selon certaines projections, on atteindra le pourcentage astronomique de 58 %³³ en l'an 2005. Depuis quelques années, les taux moyens d'accroissement annuels de la population dans les zones urbaines, en particulier en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et en Asie, ont été élevés et positifs, alors que les taux correspondants pour les zones rurales ont été, à quelques exceptions près, faibles ou négatifs. Ces chiffres montrent que l'accroissement de la population urbaine est, pour une grande part, imputable à l'exode rural.

55. On peut se faire une idée de la structure par sexe des migrations de la campagne vers la ville à partir des rapports de féminité indiqués dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10

Rapports de féminité dans les populations totale, urbaine et rurale
(série de 1990)

Région/groupe d'âge	Population totale	Population urbaine	Population rurale
Afrique 15-19	0,997	0,989	1,100
Afrique 20-24	1,002	0,885	1,097
Amérique latine 15-19	0,984	1,061	0,873
Amérique latine 20-24	1,006	1,089	0,882
Europe occidentale 15-19	0,956	0,972	0,913
Europe occidentale 20-24	0,956	0,988	0,865
Asie et Pacifique 15-19	0,946	0,930	0,963
Asie et Pacifique 20-24	0,944	0,909	0,969
Asie de l'Est 15-19	0,938	0,936	0,938
Asie de l'Est 20-24	0,935	0,956	0,864
Asie du Sud-Est 15-19	0,968	0,987	0,968
Asie du Sud-Est 20-24	0,986	1,003	0,982
Europe orientale 15-19	0,948	0,939	0,934
Europe orientale 20-24	0,952	0,958	0,929

Source : Base de données sur les indicateurs et statistiques concernant les femmes (WISTAT), 1994.

Bien qu'ils soient loin de suffire pour tirer des conclusions formelles, ces chiffres indiquent que, dans les pays en développement à faible revenu, dont l'économie est largement tributaire du secteur agricole, les hommes sont plus nombreux que les femmes à migrer des campagnes vers les villes et que, dans les pays fortement urbanisés et nouvellement industrialisés d'Amérique latine et d'Asie orientale, on assiste au phénomène inverse. Ainsi, les rapports de féminité dans les zones rurales indiquent qu'en Afrique les hommes sont plus nombreux que les femmes à migrer vers les villes et qu'en Amérique latine, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à abandonner leur village pour la ville. En Asie, l'exode rural est en général davantage le fait des hommes que des femmes. Mais alors qu'en Asie de l'Est, les femmes âgées de 20 à 24 ans sont légèrement plus nombreuses que les hommes à quitter les campagnes pour les villes, en Asie occidentale, les rapports de féminité dans les populations rurales et urbaines indiquent que les hommes sont plus nombreux à prendre le chemin de la ville.

56. Il convient de noter que la structure des migrations campagne-ville dans chacune des régions est fonction du type de développement économique de la région, du volume d'investissements étrangers directs et de la représentation des femmes dans les industries d'exportation. Dans les pays nouvellement industrialisés des première et deuxième générations d'Asie de l'Est et du Sud-Est et d'Amérique latine, la création de zones franches industrielles dans le cadre de politiques de promotion des exportations a indubitablement incité les femmes à migrer des campagnes vers les villes.

2. Migrations externes

57. Depuis une vingtaine d'années, des millions de gens de par le monde ont émigré, poussés par des raisons économiques ou politiques. Selon les recensements effectués principalement dans les années 70 et 80, on comptait plus de 105 millions de migrants vers le milieu des années 80³³. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques plus récentes sur les migrations externes, la mondialisation croissante de l'économie, la mobilité accrue des capitaux, l'intégration régionale et la redéfinition des frontières en Europe et dans l'ex-Union soviétique donnent à penser que l'ampleur du phénomène est encore bien plus importante que dans les années 80.

58. De façon générale, on manque de données sur la structure par sexe des courants migratoires externes et on ne s'est guère intéressé jusqu'à présent à l'impact spécifique que le fait de migrer pouvait avoir sur les hommes et sur les femmes. Il est donc difficile de déterminer avec précision dans quelle mesure les femmes qui migrent influencent le processus ou sont influencées par celui-ci. De toute évidence, les femmes voient leur mode de vie changer radicalement lorsqu'elles migrent vers des sociétés plus soucieuses d'égalité entre les sexes; c'est encore plus le cas lorsqu'il s'agit de réfugiées, qui migrent pour fuir la guerre, la famine ou la sécheresse.

59. Avec leurs statistiques sur les populations allogènes, les recensements nationaux constituent la source la plus complète de données permettant d'évaluer l'importance des migrations féminines. Dans les années 70 et 80, les femmes représentaient en moyenne un peu plus de la moitié du nombre total d'immigrants dans les pays développés. Dans les pays en développement, elles représentaient en moyenne 45,4 % du total de la population allogène et 48,1 % du nombre des expatriés. Bien sûr, ces moyennes masquent des variations importantes, tant à l'intérieur d'une même région que d'une région à l'autre. Dans les Amériques et en Europe, les femmes comptaient pour plus de la moitié des populations allogènes; en Afrique et en Asie, moins de la moitié et dans les pays d'Asie occidentale, elles étaient fortement sous-représentées.

60. Comme on ne dispose pas de statistiques pour les années 90, il est impossible de déterminer si la proportion de femmes dans les courants migratoires internationaux a changé. Il est clair néanmoins que les femmes comptent pour environ la moitié du nombre total de migrants. Si l'on veut mieux comprendre le phénomène migratoire et le rôle que les femmes y jouent, il faudra recueillir des données ventilées par sexe et s'intéresser davantage aux sexo-spécificités des migrations internationales.

C. Tendances du commerce international et leur impact sur la condition féminine

61. La relation entre le développement du commerce international et la participation des femmes au marché de l'emploi est fonction du potentiel de création d'emplois des échanges et de la mesure dans laquelle ceux-ci influencent la nature et l'orientation du développement économique national en incitant les gouvernements à assurer une répartition des ressources qui tienne compte de l'avantage comparatif. Dans les pays en développement qui ont ouvert

leur économie aux échanges internationaux, le nombre de femmes employées dans le secteur industriel a augmenté de façon spectaculaire.

62. Il y a au moins trois raisons à ce phénomène. Premièrement, le fait de produire pour les marchés extérieurs a accru la demande de main-d'oeuvre. Deuxièmement, les courants d'échange se sont multipliés et diversifiés. Troisièmement, lorsque les exportations des pays en développement ont progressivement été dominées par les industries à coefficient élevé de main-d'oeuvre, il est devenu impératif de comprimer le coût unitaire de la main-d'oeuvre. Comme partout dans le monde, la main-d'oeuvre féminine est moins chère que la main-d'oeuvre masculine, il devenait plus plus avantageux d'engager des femmes. On constate que, dans les pays dont la production industrielle est destinée à l'exportation, les sociétés transnationales comme les entreprises nationales préfèrent systématiquement engager de la main-d'oeuvre féminine.

63. Du fait de l'expansion du commerce international et intra-industriel, la participation des femmes à la production industrielle, en particulier dans l'industrie légère, a augmenté de façon spectaculaire. Actuellement, les femmes constituent en moyenne 30 % de la main-d'oeuvre employée dans l'industrie, ce qui correspond, à peu de choses près, au pourcentage des femmes dans l'ensemble de la population active³⁴. L'augmentation constatée tient toutefois au processus d'industrialisation, qui commence généralement par la production d'articles à coefficient élevé de main-d'oeuvre, au moment où l'économie se diversifie et où de nouvelles branches d'activités viennent s'ajouter à celles du secteur primaire. Dans les pays industrialisés et ceux qui naguère avaient une économie planifiée (à l'exception des pays d'Asie en transition), la participation des femmes à la production industrielle a au contraire diminué.

64. On ne peut pas dire cependant que l'expansion des échanges n'a eu, comme d'aucuns l'avaient prévu, aucune incidence sur le plan de l'emploi féminin. Malgré la concurrence des pays en développement, l'emploi féminin a continué d'augmenter dans les pays développés. Cette tendance est en grande partie imputable au fait que les femmes sont toujours plus présentes dans le secteur des services non échangeables. La diminution de l'emploi féminin dans le secteur industriel est essentiellement due à des changements structurels à long terme intervenus dans la composition du produit intérieur brut plutôt qu'à la seule concurrence des pays en développement. Certes, un certain nombre d'emplois ont été perdus du fait de la pression concurrentielle, en particulier dans l'industrie manufacturière, mais il s'agissait surtout d'une main-d'oeuvre peu qualifiée, presque exclusivement masculine.

65. Comme les femmes sont massivement représentées dans les industries d'exportation, on définit aussi souvent les stratégies de développement des pays nouvellement industrialisés de la première et de la seconde génération³⁵ comme étant "à dominante féminine" que comme étant "à dominante exportation". Le gros des exportations du Sud vers le Nord consiste en articles manufacturés par des femmes dans les pays nouvellement industrialisés. En ce sens, on peut dire que les échanges Nord-Sud de produits manufacturés ont non seulement un coefficient élevé de main-d'oeuvre mais aussi un coefficient élevé de main-d'oeuvre féminine. Dans certains pays, surtout en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique latine, la part de la main-d'oeuvre féminine dans l'industrie d'exportation a parfois atteint 95 % dans les années 80²⁵. Au Mexique, les

femmes employées dans les zones franches d'exportation représentaient 77 % de la main-d'oeuvre au début des années 80. En République de Corée et à Singapour, les femmes constituent entre 68 et 83 % de la main-d'oeuvre employée dans l'industrie du textile et de l'habillement et entre 59 et 90 % de la main-d'oeuvre dans l'industrie électronique.

66. Bien que la libéralisation des échanges dans les pays en développement se soit traduite par une forte augmentation de l'emploi des femmes dans les industries d'exportation, ce qui a donné à davantage de femmes la possibilité de gagner leur vie, il s'agissait surtout d'emplois mal payés et répétitifs (travail à la chaîne) ou d'emplois de sous-traitance ne leur permettant pas d'acquérir de nouvelles qualifications ni de négocier de meilleurs salaires. On peut donc dire que si l'expansion du commerce a accru le nombre d'emplois offerts aux femmes, il s'agissait surtout d'emplois non qualifiés et précaires, avec des salaires bien inférieurs à ceux offerts aux hommes pour le même travail, et sans aucune protection sociale³⁶. Dans le contexte d'un développement axé sur l'exportation, l'accroissement de la main-d'oeuvre féminine dans le secteur industriel trouve son origine dans le traitement ouvertement inégal réservé aux femmes. De plus, l'emploi des femmes dans les pays dont l'économie est axée sur l'exportation est fortement cloisonné; les femmes sont en effet beaucoup plus représentées dans certaines branches dites "féminisées" que dans le secteur industriel en général, ce qui indique que la main-d'oeuvre féminine est fortement concentrée dans certaines branches et sous-représentée partout ailleurs. Lorsqu'on met en balance les aspects qualitatifs de ce processus et les indicateurs quantitatifs (amélioration de l'offre d'emplois), on ne peut guère affirmer que le développement axé sur l'exportation va dans le sens de la promotion de la femme.

67. Des statistiques récentes montrent que la proportion des femmes employées dans les industries d'exportation est en baisse dans les pays nouvellement industrialisés de plus longue date. Comme elles sont relativement moins bien éduquées que les hommes – ou plutôt que leur formation est moins adaptée aux exigences du marché, les femmes des pays en développement sont moins susceptibles qu'auparavant de tirer parti du système de production axé sur l'exportation. Il est peu probable que l'expansion du commerce se traduise par des avantages à long terme pour les femmes des pays en développement, ni en ce qui concerne leur position sur le marché de l'emploi ni quant à leurs chances d'obtenir de meilleures conditions d'emploi. À mesure que les pays progressent dans la voie du développement, leur économie repose de moins en moins sur des industries manufacturières à coefficient élevé de main-d'oeuvre non qualifiée (comme à Singapour) et, à moins que la formation des femmes n'aille de pair avec le développement industriel et technologique du pays, les possibilités d'emploi qui seront offertes aux femmes iront diminuant³⁷.

68. Le libre-échange est la clef de la croissance économique et de la prospérité, qui sont un préalable indispensable de la stabilité politique et de la démocratie. Dans la mesure où la croissance et la stabilité influencent fortement la promotion des femmes sur le plan économique, l'existence d'un marché libre est essentielle pour atteindre cet objectif. Il est incontestable que toute contraction du commerce mondial aurait des conséquences très néfastes pour l'économie mondiale et pour les perspectives de développement durable des pays en développement. Les expériences de développement (souvent négatives)

menées dans les années 80 ont montré que les femmes pâtissaient souvent bien plus que les hommes des conséquences du déclin économique. En revanche, il est prouvé qu'une croissance fondée sur le libre-échange et le principe de l'avantage comparatif est extrêmement profitable aux femmes. La réapparition, à la moitié des années 70, de mouvements protectionnistes et leur multiplication dans les années 80, sous la contrainte de la récession, ont gravement menacé le libre-échange et, partant, l'emploi des femmes et leur situation économique.

69. Le résultat le plus remarquable des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay est qu'elles ont permis de réaffirmer les principes du libre-échange. Ces négociations, dont la préparation a pris trois ans et le déroulement complet sept, étaient les plus ambitieuses que le GATT ait jamais organisées. L'accord sur lequel elles ont débouché a pris effet le 1er janvier 1995, sous réserve de ratification. Bien que l'application des principaux volets de l'accord s'étendra sur les 10 prochaines années et qu'elle ne sera pas aussi rapide et aussi radicale que les pays exportateurs l'auraient souhaité, des règles importantes relatives à l'ouverture de nouveaux marchés ont été adoptées. Les principales dispositions de l'accord, qui sont de la plus haute importance pour les pays en développement, ont pour objectif d'élargir l'accès aux marchés, d'étendre la portée des règlements du GATT aux secteurs des services, du textile et de l'habillement, de fournir un cadre général pour la libéralisation future des échanges de produits agricoles et de freiner la multiplication des obstacles non tarifaires et des mesures protectionnistes unilatérales.

70. La libéralisation des échanges résultant des négociations d'Uruguay devrait se traduire par une augmentation sensible du commerce mondial et du revenu mondial, qui devrait augmenter de 213 à 274 milliards de dollars par an. Chacun devrait en bénéficier, surtout à long terme. Cependant, les sexo-spécificités de ces gains (et des pertes, inévitables, à court terme) sont moins évidentes. Certains des secteurs pour lesquels on prévoit les augmentations les plus fortes sont très importants pour les pays en développement. Dans le secteur de l'habillement, les échanges devraient augmenter de 60 % et dans celui du textile, de 34 %. Il convient de noter que ce sont aussi des secteurs dans lesquels le processus d'industrialisation s'amorce, au moment où un pays en développement, dépassant le stade de la production primaire, commence à diversifier son économie. Il s'agit également de secteurs où la main-d'oeuvre est "à dominante féminine", c'est-à-dire où les femmes représentent une part importante de la main-d'oeuvre. La non-reconduction de l'Accord multifibres (AMF), qui régissait le commerce du textile depuis 1973, devrait accélérer le déplacement de l'avantage comparatif et donc de la division mondiale du travail, en amorçant le processus d'industrialisation dans les pays les moins avancés. Comme les premiers stades de l'industrialisation sont souvent "à dominante féminine", les femmes devraient bénéficier de l'accroissement du nombre d'emplois productifs.

71. Dans bon nombre de pays dont l'économie se fonde sur la production primaire, le processus de diversification conduisant à la fabrication d'articles manufacturés destinés à l'exportation prendra sans doute pas mal de temps. La plupart des avantages à court et à moyen terme se feront probablement sentir dans les pays exportateurs d'Asie et d'Amérique latine. Étant donné la fluctuation de la demande, le déplacement de l'avantage comparatif de certains

pays exportateurs vers d'autres, ainsi que les différences dans l'éducation donnée aux filles et aux garçons, il est peu probable que les femmes parviennent à maintenir leur part relative dans la main-d'oeuvre employée dans les industries d'exportation.

72. Les pays producteurs et exportateurs de produits tropicaux d'Afrique risquent, du moins à court terme, de moins bénéficier que les autres pays de la libération des échanges, en raison de la faible élasticité-revenu de leurs exportations et de la modicité des tarifs qui frappent la plupart des exportations. De plus, dans bien des pays d'Afrique, les femmes ne participent pas à la production de cultures d'exportation, soit parce que la division sexuelle du travail ne le leur permet pas, soit parce que, dès que ce type de production devient rentable, on fait en sorte qu'il passe aux mains des hommes³⁸. Certains pays en développement, qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires, pourraient voir les termes de l'échange se détériorer, puisque, à court terme, le prix des denrées qu'ils importent risque d'augmenter par suite des négociations d'Uruguay. Il est probable que les femmes bénéficieront du développement des échanges en matière de services, vu leur forte propension à être employées dans ce secteur.

73. En dépit des avantages évidents dont bénéficieront les femmes du fait de la libération des échanges internationaux, la mesure dans laquelle elles en tireront parti variera en fonction de leur niveau d'instruction et du contexte économique dans lequel elles se trouvent. À court terme, il y aura des gagnants et des perdants, à l'échelle nationale comme à celle du monde. Il faudra donc mettre en place des programmes d'assistance et de promotion pour aider les travailleurs et les travailleuses qui ont perdu leur emploi du fait d'une plus forte pression concurrentielle de l'étranger. Cependant, on a constaté ces dernières années que les femmes n'avaient pas le même accès que les hommes aux programmes de recyclage²⁵.

D. Autres facteurs influant sur la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi

74. Les Stratégies prospectives d'action de Nairobi visent à instaurer l'égalité des femmes dans les domaines social, juridique et économique. Elles insistent en particulier sur le droit des femmes à avoir un accès égal et indépendant aux moyens de production, et plaident en faveur d'une meilleure intégration des femmes à chaque étape du processus de développement, de l'atténuation de la pauvreté qui frappe les femmes, en particulier en période de crise économique causée par la récession ou l'ajustement structurel, et de la promotion des femmes à des postes de responsabilité, dans les entreprises et gouvernements. Elles demandent également aux gouvernements de mieux prendre en compte, dans la comptabilité nationale et dans les statistiques, le travail des femmes, qu'il soit rémunéré, non rémunéré ou exercé dans le secteur non structuré, et de faciliter l'accès des femmes aux emplois productifs, en veillant à ce que de meilleures possibilités et conditions d'emploi leur soient offertes. À cet égard, les Stratégies ont également insisté sur la nécessité de réduire la ségrégation dont les femmes sont souvent victimes sur le marché du travail en les encourageant à travailler dans des secteurs qui étaient traditionnellement l'apanage des hommes.

75. La Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne en 1993 a réaffirmé l'importance des droits de l'homme dans tous les aspects de la vie. Elle a réaffirmé en particulier qu'il importait d'assurer des droits égaux aux femmes et aux hommes et qu'il fallait faire une place aux droits de la personne dans le débat sur la paix et le développement. Les dispositions de la Déclaration et le Programme d'action de Vienne témoignent des progrès considérables qui ont été accomplis sur le plan du droit. Le fait qu'à la fin de 1994, non moins de 138 États avaient adhéré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes indique que les législations de ces pays sont désormais conformes aux normes arrêtées par la Convention. Toutefois, comme on le verra plus loin, la situation ne s'est pas améliorée au même rythme en ce qui concerne l'exercice de ces droits.

76. Le fait que ces dernières années, de plus en plus de pays ont élu leur gouvernement ou en ont changé, dans le cadre d'élections libres, a permis aux femmes d'exercer leurs droits politiques pour améliorer leur condition. Parallèlement, l'exercice des droits politiques a été entravé par l'inégalité instaurée par les régimes antérieurs et sur laquelle se sont fondés les processus de réforme. À la suite de la démocratisation, faute de pouvoir s'appuyer sur des organisations nationales indépendantes suffisamment fortes pour placer les questions relatives à la condition féminine dans le débat public, les femmes ont continué d'être exclues du processus de prise des décisions politiques et économiques. La représentation des femmes dans les parlements et aux postes de décision économique n'a augmenté de façon spectaculaire que dans quelques pays; dans beaucoup d'autres elle a diminué.

77. Là où la démocratisation a débouché sur l'instabilité politique, les femmes continuent d'être les principales victimes de la violence économique et ethnique. Il reste donc beaucoup à faire avant que la communauté internationale puisse proclamer que les objectifs des Stratégies prospectives de Nairobi sont atteints.

II. DOMAINES DANS LESQUELS LES PROBLÈMES SONT LES PLUS PRÉOCCUPANTS

A. Les femmes et le fardeau croissant de la pauvreté

78. La pauvreté demeure l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale et son élimination est l'une des priorités du programme de développement, en particulier dans le contexte du Sommet mondial pour le développement social. Désormais, l'accent n'est plus seulement mis, comme par le passé, sur les limites de la croissance économique par rapport aux objectifs du développement global, mais aussi sur des dimensions résolument différentes du problème.

79. On voit maintenant mieux que le développement économique ne conduit pas automatiquement à une répartition ou redistribution équitable des ressources et du revenu, surtout pour les franges les plus défavorisées de la population. Il est en outre évident que le développement ne favorise pas toujours les hommes et les femmes de la même manière. On reconnaît en effet de plus en plus que les femmes représentent un pourcentage excessivement élevé parmi les pauvres.

80. Il a été expressément reconnu que la pauvreté a tendance à toucher plus particulièrement les femmes. Qui plus est, il ressort des études effectuées au cours des 10 dernières années que, pour éliminer la pauvreté, il convient de tenir compte de cette tendance lors de la planification du développement. Des études micro-économiques réalisées dans le monde entier ont mis en évidence la corrélation étroite qui existe entre la situation économique des femmes et les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté en général. Les décideurs tout comme les praticiens du développement et les donateurs internationaux et bilatéraux, prennent davantage conscience de la nécessité absolue d'améliorer la situation économique des femmes et de cibler les efforts sur les femmes pauvres lors de la conception et de la mise en oeuvre des politiques de lutte contre la pauvreté. Cette préoccupation continue néanmoins d'être largement absente de la planification du développement dont les responsables demeurent peu enclins à introduire la dimension "femmes" dans leurs travaux.

81. On se rend davantage compte dans le monde entier que la pauvreté touche de plus en plus les femmes. Il reste à savoir s'il s'agit là d'une évolution nouvelle ou si l'on reconnaît seulement maintenant une réalité déjà ancienne et si cette féminisation de la pauvreté est un phénomène mondial. En tous les cas, ce qui est certain, c'est que la pauvreté des femmes est un fardeau inégalement réparti, qui continue de compromettre la viabilité du développement et qui, à long terme, se traduira probablement par un ralentissement de la croissance économique.

82. Il est de plus en plus manifeste que les femmes ne constituent ni un fardeau ni une charge financière pour le développement. Au contraire, elles sont un facteur particulièrement dynamique pour l'élimination de la pauvreté. Bien que reconnu dans les ouvrages théoriques et dans les programmes des organes internationaux de développement, cet état de choses n'a pas été dûment pris en compte dans la conception et la mise en oeuvre des politiques de lutte contre la pauvreté. Cibler ces politiques sur les femmes pauvres est indispensable si l'on veut éliminer un jour la pauvreté.

83. Dans les Stratégies prospectives d'action de Nairobi, la pauvreté est considérée comme un obstacle important, quoique indirect, à la promotion des femmes. Selon cette optique, la pauvreté est une cause durable de l'inégalité dont souffrent les femmes et un obstacle à leur promotion. De ce fait, associée à une conjoncture économique défavorable et aux lacunes générales du processus de développement, elle empêche les femmes de participer à ce processus. Toutefois, les Stratégies ne traitent qu'indirectement de la pauvreté, leurs trois principaux thèmes étant l'emploi, l'éducation et la santé. La lutte contre la pauvreté féminine est donc aussi visée indirectement dans le cadre des mesures destinées à éliminer l'inégalité et à promouvoir la participation des femmes au développement.

84. Pour éliminer les inégalités entre les sexes, les Stratégies prospectives d'action de Nairobi proposent de faciliter l'accès des femmes à l'éducation, à la formation et aux emplois productifs. Elles prônent l'application d'une législation antidiscriminatoire en matière d'emploi et de mesures d'intégration active, s'il y a lieu, pour promouvoir l'égalité des chances. Pour faire en sorte que les femmes aient le contrôle du fruit de leur travail, les Stratégies mettent l'accent sur la nécessité de donner aux femmes un plus large accès aux

moyens de production, à savoir le crédit et la terre. Les politiques visant à accroître la participation des femmes au développement cherchent à mettre en valeur le rôle des femmes comme contribution à la société et non comme un coût social. Pour souligner la valeur de cette participation, les Stratégies demandent que le rôle des femmes en matière de production et de procréation soit dûment pris en compte dans la comptabilité nationale et dans les statistiques économiques. C'est ainsi que les stratégies visant à modifier les règles régissant l'emploi et l'accès aux moyens de production permettant de combattre la pauvreté.

85. Depuis l'adoption des Stratégies prospectives d'action de Nairobi, plusieurs faits ont modifié l'ordre de priorité des domaines dans lesquels les problèmes sont les plus préoccupants, notamment la pauvreté :

a) Le débat sur le développement a une nouvelle fois changé d'orientation : la croissance économique a cessé d'être un objectif principal recherché par la société, le développement durable axé sur l'homme, la qualité de la vie et, partant, la lutte contre la pauvreté figurant désormais au premier rang des préoccupations dans le processus de développement;

b) Le lien entre la promotion des femmes et la pauvreté est maintenant analysé dans une perspective hommes-femmes plutôt que comme un rapport de cause à effet, l'accent étant mis sur les différences entre les sexes pour ce qui est de l'incidence, des causes et des dimensions de la pauvreté;

c) Le processus d'élimination de la pauvreté s'est considérablement ralenti depuis le milieu des années 80, le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté (370 dollars) a augmenté de 20 % pendant la période 1985-1993 et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire disposant d'un revenu annuel inférieur à 300 dollars, a lui aussi augmenté; et

d) Si par le passé, la pauvreté était considérée comme un phénomène essentiellement rural, vers la fin des années 80, cette notion a dû être élargie pour tenir compte de la paupérisation croissante de la population urbaine.

86. Ces faits, de même que l'impression générale que la pauvreté est un phénomène qui touche de plus en plus les femmes, ont fait que l'élimination de ce fléau a reçu la priorité absolue dans les activités de promotion des femmes. Depuis le milieu des années 80, la question de la pauvreté féminine a acquis une importance nouvelle tant pour l'agenda pour le développement que pour le programme de promotion des femmes.

Graphique 3

Facteurs responsables de la féminisation de la pauvreté

87. S'il est vrai que la pauvreté a augmenté considérablement en milieu urbain dans les années 80, dans les pays en développement, elle demeure concentrée dans les zones rurales. Sur les 1,2 milliard de personnes dont les revenus étaient, selon les estimations, inférieurs au seuil de pauvreté, 939 millions vivaient dans des zones rurales en 1993¹³. Le fait que la pauvreté demeure un phénomène principalement rural dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés ne fait que refléter le schéma d'urbanisation et ne signifie pas que la pauvreté représente un moindre problème dans les villes. La proportion de la population urbaine dans les pays en développement étant passée de 22 % en 1960 à 37 % en 1990, les "pauvres ruraux" sont devenus des "pauvres urbains". Si le taux d'urbanisation augmente selon les projections, le fardeau de la pauvreté passera des zones rurales aux zones urbaines en l'an 2000.

88. Dans le même temps, la croissance n'a pas été suffisante dans la plupart des pays en développement pour absorber les migrants venant de la campagne dans la population active rémunérée, la plupart d'entre eux continuant de connaître la pauvreté non plus dans leurs villages mais dans des ghettos urbains. Une part croissante de la population habite dans des bidonvilles et des colonies de squatters. On estime qu'un milliard de personnes habitent dans des logements de qualité très médiocre et ce chiffre pourrait bien doubler d'ici à l'an 2000. La majorité des citadins les plus pauvres sont des femmes. En particulier, les ménages pauvres ayant à leur tête une femme, en nombre croissant, sont les plus vulnérables en termes de santé et de sécurité du fait des problèmes rencontrés en milieu urbain.

Tableau 11

Pauvreté dans les pays en développement, par région, 1988

Région	Nombre total de pays	État de pauvreté extrême ^a	Population rurale (en pourcentage de la population totale)	Population rurale en dessous du seuil de pauvreté	
				En millions	En pourcentage de la population rurale
Asie	24	14	74	633	31
Afrique subsaharienne	45	36	73	204	60
Proche-Orient et Afrique du Nord	13	2	51	27	26
Amérique latine et Caraïbes	32	14	29	76	61
Total	114	66	68	939	36
Pays les moins avancés	42	35	80	253	69

Source : FIDA, 1988.

^a L'état d'extrême pauvreté est défini en fonction de l'indice intégré de pauvreté, qui est calculé sur la base du pourcentage de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté, le rapport revenu-déficit et le taux de croissance du PNB par habitant.

Tableau 12

Les pauvres, en pourcentage de la population, par région, 1985 et 1990

Région	1985	1990
Afrique subsaharienne	47,6	49,7
Asie de l'Est	13,2	11,3
Asie du Sud	51,8	49,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	30,6	33,1
Amérique latine et Caraïbes	22,4	25,5
Tous les pays en développement	30,5	25,5

Source : Banque mondiale. Rapport sur le développement dans le monde, 1990 et 1992 (Washington, D.C., 1990 et 1992).

89. Les données pour 1990 montrent que le plus grand nombre de pauvres en chiffres absolus et en pourcentage de la population se trouve en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, puis au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La proportion de pauvres dans la population totale a augmenté entre 1985 et 1990 en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, alors que les pays de ces régions faisaient face à des difficultés économiques à la fois internes et externes ainsi qu'à l'endettement et l'ajustement structurel, qui semblent avoir frappé le plus durement les pauvres. En Amérique latine, où la pauvreté était déjà très répandue, la proportion de pauvres dans la population a atteint des niveaux extrêmement élevés. C'est ainsi qu'en Équateur, les pauvres représentent 78 % de la population et qu'en Bolivie, 70 % de l'ensemble des ménages et 94 % des ménages ruraux sont pauvres.

90. Malgré une croissance économique générale, les mécanismes de sécurité sociale conçus pour empêcher les groupes de population vulnérables de basculer dans la pauvreté et la hausse du revenu moyen dans les pays développés à économie de marché dans les années 80, la pauvreté a augmenté dans certains de ces pays. Aux États-Unis, on estime que 33,6 millions de personnes, soit 13 % de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté et au Japon, 25 % de tous les ménages sont quasiment indigents. Dans les pays de l'Union européenne, on estime qu'au début des années 90, 44 millions de personnes, soit 18 % de la population, vivaient dans la pauvreté et 10 millions dans un état d'extrême pauvreté³⁹.

91. La pauvreté est montée en flèche dans les pays en transition (Europe orientale, Communauté d'États indépendants et États baltes) car une baisse des salaires réels et l'effondrement des systèmes de sécurité sociale ont conduit à l'appauvrissement rapide de secteurs qui semblent représenter la majorité de la population, notamment les habitants des zones rurales et des petites villes.

Tableau 13

Proportion de la population totale et des enfants vivant dans la pauvreté, 1989-1992

Pays	Groupe social	1989	1990	1991	1992
Bulgarie	Population	—	—	—	53,6
Fédération de Russie	Population	27,1	24,5	28,7	77,1
Hongrie	Population	10,1	—	21,3	—
	Enfants	14,1	—	29,1	—
Pologne	Population	20,5	39,7	38,8	42,5
	Enfants	28,0	53,0	54,7	57,6
Roumanie	Ménages	27,3	18,5	28,1	51,1
	Enfants	38,1	30,7	42,1	70,1
République tchèque	Population	5,7	7,7	19,4	18,2
Slovaquie	Ménages	8,5	8,5	28,2	30,2
	Enfants	10,9	11,2	35,6	41,3
Ukraine	Ménages	33,6	—	21,1	35,7

Source : "Le rôle des femmes dans le processus de transition : comment relever un défi décisif" (E/ECE/RW/HLM/5), p. 27.

92. Des analyses récentes de la pauvreté dans les pays développés et en développement soulignent que la féminisation de la pauvreté est une tendance actuelle. Ce terme même de "féminisation", qui est apparu au milieu des années 80, était utilisé pour désigner la proportion croissante parmi les pauvres de femmes et de ménages dirigés par des femmes pendant la récession du début des années 80 et à la suite des compressions des dépenses opérées dans les programmes sociaux. Vers la fin des années 80, 75 % des pauvres aux États-Unis étaient des femmes, notamment des mères célibataires⁴⁰. Les études consacrées à cette question montrent que le nombre de ménages ayant à leur tête une femme pauvre a augmenté depuis lors au rythme d'environ 100 000 par an. Toutefois, ce sont les femmes âgées noires qui sont les plus touchées par la pauvreté⁴¹.

93. Il est difficile d'établir avec certitude si la même tendance se retrouve dans les autres pays développés à économie de marché et dans les pays en développement. Certains rapports nationaux de pays européens (comme l'Autriche) donnent à penser que la féminisation de la pauvreté est un phénomène qui ne se limite pas aux États-Unis. Les rapports présentés par la Finlande et d'autres pays nordiques montrent en revanche que la féminisation de la pauvreté n'est pas une question brûlante dans ces pays. Leurs systèmes sociaux libéraux empêchent que la pauvreté ne devienne endémique chez les femmes malgré le fort chômage dont elles souffrent et le nombre important et croissant de ménages dont elles ont la charge. Aux Pays-Bas, par exemple, plus de 70 % des mères célibataires ayant des enfants à charge perçoivent des allocations. Si le simple fait que le soutien de famille soit une femme n'est pas en soi un signe de pauvreté, il n'en reste pas moins que le taux de pauvreté parmi les ménages ayant une femme à leur tête est sensiblement plus élevé que dans ceux dirigés par un homme. Ainsi, en Norvège, 13 % des ménages ayant une femme comme chef de famille vivent en dessous du seuil de pauvreté alors que ce n'est le cas que de 5 % de ceux où l'homme remplit cette fonction.

94. Vu les dimensions complexes des disparités observées entre les hommes et les femmes en matière de pauvreté, l'absence de données montrant que le rapport hommes-femmes parmi les pauvres s'est modifié et les différences considérables entre les pays à cet égard, il est difficile de défendre la thèse selon laquelle la féminisation de la pauvreté est un phénomène qui caractérise actuellement les pays développés à économie de marché.

a) Pays développés à économie de marché : féminisation de la pauvreté et de la main-d'oeuvre

95. La féminisation de la pauvreté, en particulier dans les pays développés à économie de marché, peut s'expliquer par l'évolution de la structure de l'emploi en ce sens que cette féminisation va de pair avec celle de la main-d'oeuvre, qui fait également l'objet de larges débats. Dans ces pays, la féminisation de la main-d'oeuvre est due au développement de l'emploi à temps partiel, du travail temporaire et d'autres formes d'emploi occasionnel ou hors normes. Dans la plupart des pays, les emplois à temps partiel offrent peu de possibilités de formation ou autres avantages et ne favorisent guère la mobilité professionnelle. En outre, ils ne concernent que certaines industries et professions nécessitant peu de qualification et de surcroît mal payées. Les salaires horaires des travailleurs à temps partiel sont généralement inférieurs à ceux de leurs collègues employés à plein temps. Les femmes constituent la majorité des "pauvres qui travaillent" pour des salaires minimaux, en particulier en Europe du Nord. C'est pourquoi la distinction entre les femmes dites pauvres et les femmes mal payées devient difficile à établir. Les données sectorielles sur l'emploi à temps partiel et la structure sectorielle de la croissance de l'emploi féminin indiquent que la majorité de ces emplois sont occupés par des femmes. C'est ainsi qu'en 1991-1992, la proportion de femmes employées à temps partiel dans les pays de l'OCDE oscillait entre 66 et 90 %²⁵.

96. L'augmentation du nombre de familles monoparentales dirigées par des femmes et la tendance persistante à la réduction des crédits destinés aux pauvres et des dépenses publiques consacrées aux programmes sociaux sont autant d'indicateurs de la féminisation de la pauvreté. Celle-ci soulève des questions complexes quant au rôle de l'État providence dans l'atténuation de la pauvreté. En effet, il est devenu évident que non seulement il ne suffit pas toujours de redistribuer les revenus en puisant dans les fonds publics pour résoudre le problème de la pauvreté, et a fortiori renverser la tendance à la féminisation de celle-ci, mais encore que cela aboutit à perpétuer ces deux phénomènes. Cette féminisation de la pauvreté peut s'expliquer dans une certaine mesure par la faiblesse relative des taux de l'impôt sur le revenu et les taux élevés de l'impôt indirect, la mise en oeuvre de politiques dites du salaire minimum et les transferts de revenus dans le cadre du système de sécurité sociale.

b) Pays en développement : tendances symptomatiques de la féminisation de la pauvreté

97. Alors que dans les pays développés à économie de marché la féminisation de la pauvreté se manifeste par l'augmentation du nombre de femmes seules et de femmes chefs de famille avec enfants à charge entrant dans la catégorie des travailleurs les moins payés ou des chômeurs à long terme, dans les pays en développement, elle se traduit par le dénuement extrême que connaissent les

femmes pauvres. La pauvreté proprement dite est très répandue. Toutefois, plusieurs facteurs renseignent sur les effets disproportionnés qu'elle commence à avoir sur les femmes. Dans les zones rurales, la pauvreté se développe plus vite chez les femmes que chez les hommes et, au cours des 20 dernières années, le nombre de femmes vivant dans la pauvreté absolue s'est accru de près de 50 % contre une progression de 30 % chez les hommes¹³.

Tableau 14

Femmes rurales vivant en deçà du seuil de pauvreté, par région, 1988

Région	Nombre de femmes (en millions)
Asie	374
Asie (à l'exclusion de la Chine et de l'Inde)	153
Afrique subsaharienne	129
Proche-Orient et Afrique du Nord	18
Amérique latine et Caraïbes	43
Pays les moins avancés	149

Source : The State of World Rural Poverty (New York, New York University Press, 1992), publié en collaboration avec le FIDA.

98. Certains facteurs favorisent l'accroissement du nombre de femmes pauvres, parmi lesquels on peut citer la proportion des ménages dirigés par une femme par rapport au nombre total des ménages; les relations entre les deux sexes au sein des ménages et leurs effets sur la répartition du revenu et sur la mesure dans laquelle les femmes disposent librement de leurs gains; les effets du progrès technique sur les salariés; et le fait que les femmes continuent de ne pas avoir accès aux facteurs de production, et parfois même qu'elles n'ont aucun contrôle sur l'utilisation de leur propre force de travail.

c) La pauvreté et les ménages dirigés par une femme

99. On s'accorde généralement à reconnaître qu'il existe une relation de cause à effet entre le sexe et la pauvreté, d'une part, et la situation des ménages dirigés par une femme, d'autre part. Un nombre croissant d'enquêtes et de rapports nationaux indiquent qu'il s'agit là d'un phénomène mondial qui prend de plus en plus d'ampleur.

100. L'enquête mondiale sur la fécondité menée dans les années 70 et le Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires réalisé dans les années 80 font état d'une augmentation sensible du pourcentage de ménages dirigés par une femme dans de nombreux pays en développement durant la décennie écoulée. C'est ainsi que le rapport national du Ghana parle d'une "augmentation phénoménale de la proportion de ménages dirigés par une femme dans le pays". À la fin des années 80, ce type de ménages représentait 35 % du nombre total des ménages au Ghana. Dans la plupart de ces ménages dont le chef femme ne reçoit aucun

subside de l'homme absent, le rapport de dépendance est élevé – de l'ordre de 1,8 contre 1,2 pour les ménages dont le chef de famille est un homme. Le Kenya et la Namibie font également état de taux de dépendance élevés, qui atteignent respectivement 30 et 40 % dans les ménages dirigés par une femme. La plus forte proportion de ce type de ménages se retrouve au Kenya, à Mathare Valley, près de Nairobi, où 60 % à 80 % du nombre total des ménages sont dirigés par une femme⁴². Au Brésil, cette proportion est passée de 5 % en 1960 à 25 % en 1988. Le Chili, le Costa Rica et la Colombie ont connu des augmentations similaires, mais la proportion de femmes entrant dans la catégorie inférieure des 20 % des revenus les plus faibles n'a augmenté qu'en Colombie et dans les zones rurales du Venezuela⁴³. Par contre, le rapport national du Kenya fait état des taux de pauvreté absolue les plus élevés chez les ménages dirigés par une femme célibataire, soit 52 % contre 44,3 % parmi les ménages dirigés par un homme célibataire. Au Bangladesh, le nombre de ménages dirigés par une femme est en augmentation depuis le milieu des années 80, révélant ainsi une grave détérioration de la situation des femmes avec la modernisation⁴⁴.

Tableau 5

Pourcentage de ménages dirigés par des femmes, par pays et par année, en fonction des dernières données

Région	<9		10 à 14		15 à 19		20 à 24		25+	
	Pays	% F Année	Pays	% F Année	Pays	% F Année	Pays	% F Année	Pays	% F Année
Afrique	Burkina Faso Niger Sierra Leone Algérie Tunisie Égypte Guinée Soudan Mali	9,70 1985 9,70 1988 10,80 88/89 11,00 1987 11,30 1988 12,00 1988 12,70 1983 13,30 1990 14,00 1987	Madagascar Éthiopie Côte d'Ivoire Zaïre Zambie Comores Maroc Djibouti Cameroun Maurice République-Unie de Tanzanie République centrafricaine Libéria	15,49 1975 15,50 1984 15,60 1988 16,10 1984 16,20 1982 16,30 1980 17,30 1987 18,40 1991 18,50 1987 18,53 1983 18,60 91/92 18,70 1988 19,10 1986	Ouganda Bénin Congo Kenya	20,60 1989 21,00 1984 21,09 1984 22,00 1989	Réunion Burundi Rwanda Togo Malawi Ghana Zimbabwe Swaziland Botswana	24,64 1982 24,70 1990 25,15 1979 26,40 1988 28,80 70/72 32,20 1988 32,60 1989 40,30 1986 45,90 1988	République dominicaine Trinité-et-Tobago El Salvador Cuba Haiti Jamaïque Guadeloupe Dominique Sainte-Lucie Saint-Vincent-et- les Grenadines Barbade Grenade Saint-Kitts-et-Nevis Antigua-et-Barbuda	25,00 1991 25,30 1980 26,60 1985 28,20 1981 70,00 1993 ^a 33,80 1971 34,24 1982 37,67 1981 38,84 1980 42,37 1980 43,93 1980 45,25 1981 45,64 1980 58,50 1991 ^b
Amérique latine et Caraïbes			Mexique Guatemala Paraguay Pérou Argentine	15,20 1980 16,90 1989 17,00 1990 17,30 1991 19,17 1980	Costa Rica Bresil Honduras Chili Venezuela Panama Colombie Uruguay Nicaragua Guyana	20,00 1992 20,10 1989 20,40 86/87 21,00 1989 21,30 1990 22,30 1990 22,70 1980 23,00 1985 24,30 1985 24,40 1980				
Europe occidentale et autres			Espagne Grèce Portugal	15,80 1981 15,96 1981 17,93 1981	Italie Belgique France Luxembourg Nouvelle-Zélande	19,94 1981 21,49 1984 21,91 1982 22,53 1981 23,86 1991				
Asie	Pakistan Koweït Iran (République islamique d')	4,33 1981 4,77 1985 7,31 1976	Turquie Philippines Vanuatu Fidji République arabe syrienne Indonésie	10,00 1975 11,30 1990 11,40 1979 12,40 1986 12,50 1970 13,00 1991	République de Corée Myanmar Îles Salomon Nouvelle-Calédonie Thaïlande Bangladesh Japon Sri Lanka Malaisie Singapour Israël	15,70 1990 15,97 1983 16,20 1986 16,40 1989 16,45 1980 16,83 1981 17,00 1990 17,40 1981 17,70 1980 18,19 1980 18,35 1983	Tonga	19,90 1986	Viet Nam	31,90 1989
Europe orientale					Hongrie Ex-Tchécoslovaquie	19,91 1980 22,74 1980	Pologne	26,68 1978		

Source : WISTAT.

^a Rapport national d'Haiti, 1994.^b Rapport national d'Antigua-et-Barbuda, 1994.

Tableau 16

Évolution du pourcentage de ménages dirigés par des femmes

Région/pays	Année	% Femmes 1970	Année	% Femmes 1980	Évolution en % de femmes
<u>Afrique</u>					
Zambie	1980	27,75	1992	16,20	-11,55
Soudan	1973	22,10	1990	13,30	-8,80
Kenya	1969	29,50	1989	22,00	-7,50
Mali	1976	15,06	1987	14,00	-1,06
Maroc	1971	16,90	1987	17,30	0,40
Botswana	1981	45,15	1988	45,90	0,75
Tunisie	1975	10,40	1988	11,30	0,90
Libéria	1974	14,90	1986	19,10	4,20
Burkina Faso	1975	5,10	1985	9,70	4,60
Cameroun	1976	13,75	1987	18,50	4,75
Ghana	1970	27,40	1988	32,20	4,80
<u>Amérique latine et Caraïbes</u>					
Pérou	1972	22,50	1991	17,30	-5,20
Honduras	1974	21,60	86/87	20,40	-1,20
Paraguay	1982	18,10	1990	17,00	-1,10
Chili	1982	21,58	1989	21,00	-0,58
Venezuela	1981	21,77	1990	21,30	-0,47
Panama	1980	21,50	1990	22,30	0,80
Uruguay	1975	21,04	1985	23,00	1,96
Costa Rica	1984	17,55	1992	20,00	2,45
République dominicaine	1981	21,70	1991	25,00	3,30
El Salvador	1971	21,50	1985	26,60	5,10
Brésil	1980	14,43	1989	20,10	5,67
Guatemala	1981		1989	16,90	16,90
<u>Asie et Pacifique</u>					
Nouvelle-Calédonie	1983	18,49	1989	16,40	-2,09
Indonésie	1980	14,23	1991	13,00	-1,23
Philippines	1970	10,80	1990	11,30	0,50
République de Corée	1980	14,66	1990	15,70	1,04
Japon	1980	15,18	1990	17,00	1,82

Source : WISTAT, 1994.

101. S'il est généralement admis que les ménages dirigés par une femme sont parmi les plus défavorisés économiquement, il reste qu'ils constituent un groupe hétérogène de par la situation matrimoniale de leurs membres adultes, le nombre de personnes à charge et les circonstances de leur formation. Les ménages les plus vulnérables à la pauvreté sont les ménages dits "mère-enfant", où les femmes sont seules à subvenir aux besoins de leurs enfants⁴². C'est donc l'accroissement du nombre de ces ménages qui reflète l'aggravation de la pauvreté chez les femmes et non pas celui du nombre de ménages dirigés par une femme. Par ailleurs, la situation économique de ces ménages dépend des circonstances de leur formation. Selon une étude récente⁴⁵, le veuvage demeure le principal facteur qui conduit les femmes à diriger des ménages dans les pays en développement. La situation économique de ces ménages diffère totalement de celle des ménages dirigés par une femme à la suite d'abandon ou de naissance hors mariage, mais le soutien économique et social accordé à la première catégorie de ménages par la famille élargie et la communauté diminue à mesure de l'érosion des valeurs traditionnelles, tandis que le deuxième type de ménages est de mieux en mieux accepté par la société.

102. Néanmoins, la situation des ménages dirigés par une femme renseigne bien sur le rapport entre le sexe et la pauvreté, surtout si l'on tient compte de l'hétérogénéité du groupe. La question clef qui se pose n'est pas tant de savoir qui dirige les ménages mais de comprendre ce que cela implique pour les femmes en termes de perte du soutien économique des autres adultes, en particulier les hommes. Selon des données récentes, le pourcentage d'adultes célibataires soutien de famille est plus grand chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, la plupart des ménages dirigés par une femme ne comprennent pas d'adultes de sexe masculin.

Tableau 17

Ménages ne comptant comme chef de famille qu'un seul membre adulte de l'un ou l'autre sexe
et ménages dont le chef de famille est une femme ne comptant aucun adulte mâle

(En pourcentage)

Pays	Ménages dont le chef de famille est une femme seule	Ménages dont le chef de famille est un homme seul	Ménages dont le chef de famille est une femme seule ne comptant aucun adulte mâle
<u>Afrique subsaharienne</u>			
Botswana	31	21	56
Burundi	34	10	51
Ghana	31	18	57
Kenya	44	18	63
Libéria	33	12	52
Mali	50	6	68
Soudan	31	2	48
Sénégal	16	4	36
Zimbabwe	36	14	51
<u>Afrique du Nord</u>			
Égypte	32	1	48
Maroc	34	4	52
Tunisie	30	2	45
<u>Asie</u>			
Indonésie	36	3	55
Sri Lanka	13	2	25
Thaïlande	20	3	40
<u>Amérique latine et Caraïbes</u>			
Bolivie	51	9	68
Colombie	23	4	44
Équateur	30	6	52
Guatemala	27	4	44
Mexique	26	4	48
République dominicaine	24	10	39
Trinité-et-Tobago	23	14	36

Source : Population Distribution and Migration (publication des Nations Unies, à paraître).

103. Calculée en termes de revenu et de consommation, la pauvreté est particulièrement aiguë chez les femmes qui dirigent des ménages et sont seules à subvenir aux besoins de leur famille, sans le soutien d'un homme. Les études montrent que le revenu des femmes qui dirigent des ménages est sensiblement inférieur (parfois de 50 % ou plus) à celui des hommes chefs de famille. Ainsi, l'enquête nationale du Chili démontre qu'en 1988, le revenu moyen des femmes qui dirigent des ménages atteignait à peine 12 200 pesos, contre 24 000 pour les hommes. Une étude sur le revenu des ménages urbains en Jamaïque montre que le revenu mensuel moyen des ménages dirigés par une femme est inférieur de 22 % à celui des ménages dirigés par un homme. Une autre étude indique qu'au milieu des années 80, dans l'agglomération de Kingston 72,6 % des ménages dirigés par une femme contre 39,3 % des ménages dirigés par un homme⁴⁶ disposaient d'un revenu inférieur à 400 dollars jamaïcains par semaine (18 dollars des États-Unis).

104. Comme on l'a déjà vu, la situation économique des femmes renseigne sur la dimension de la pauvreté en général (c'est-à-dire la pauvreté non spécifique à un sexe donné) et correspond étroitement aux progrès réalisés en vue de son atténuation. Il semble qu'il existe une relation similaire au niveau des ménages. Des études ont montré que dans les ménages pauvres où la proportion du revenu des femmes et leur situation économique étaient relativement élevées, les besoins des enfants en matière de nutrition et d'éducation étaient mieux satisfaits et qu'il n'y avait pas de discrimination entre les sexes. Il n'est donc pas étonnant que dans les ménages où le revenu est gagné et géré par les femmes, la situation des enfants en matière de santé, de nutrition et d'éducation non seulement n'est pas pire, mais parfois même meilleure que celle des enfants des ménages dirigés par un homme, et ce, même lorsque les ménages dirigés par une femme sont plus pauvres⁴². Il est avéré que les femmes qui dirigent des ménages dépensent une plus grande partie de leur revenu pour le bien-être des enfants que ne le font les hommes chefs de famille. Cette conclusion est valable même lorsque, selon la loi d'Engel⁴⁷, le revenu est vérifié par des méthodes statistiques.

d) Ajustement structurel et pauvreté des femmes

105. Une conjoncture économique externe défavorable et des politiques macro-économiques nationales génératrices de distorsions freinent le développement et ce faisant l'amélioration de la situation des femmes dans les domaines économique et social. Mais même lorsque des progrès sont accomplis sur le plan du développement, les études réalisées montrent qu'en règle générale, les femmes n'en bénéficient pas au même titre que les hommes. Il semble que la part des ressources qui revient aux hommes et le contrôle qu'ils exercent sur la vie des femmes augmentent considérablement avec le développement économique⁴⁸. L'expansion de l'enseignement dans les pays en développement bénéficie davantage aux hommes, à qui l'école est plus accessible qu'aux femmes; par ailleurs, les mesures d'encouragement des cultures commerciales d'exportation profitent presque exclusivement aux hommes, les femmes se retrouvant responsables de la production des denrées de subsistance et de la participation à l'agriculture marchande tout en exerçant un contrôle limité, voire inexistant, sur le revenu de leur travail.

106. Lorsque, au début des années 80, les pays dans le monde entier ont réagi à la récession en adoptant des politiques d'ajustement structurel, la question s'est souvent posée de savoir si ces politiques étaient tout simplement sans incidence sur la situation des femmes, ne tenaient pas compte des préoccupations de celles-ci ou présentaient en fait un caractère discriminatoire. On a fait valoir, non sans raison, que l'impact des politiques d'ajustement structurel avait tendance à être inégal; les femmes étaient davantage touchées par la diminution des revenus et la perte de contrôle sur les ressources productives, et subissaient le contrecoup de la difficulté accrue qu'elles avaient à concilier les responsabilités familiales et l'exercice d'activités rémunératrices ainsi que de l'impossibilité où elles étaient de tirer parti des mesures d'incitation à la production liées aux prix. Les répercussions clairement défavorables des ajustements structurels pour les femmes africaines ont été observées. Au Zimbabwe, par exemple, les dépenses publiques consacrées à la santé ont diminué d'un tiers au cours des trois premières années d'application des politiques d'ajustement structurel. Dans la capitale, Harare, le nombre de décès de femmes liés à l'accouchement a doublé au cours des deux années qui ont suivi ces ajustements, passant de 101 en 1989 à 242 en 1991⁴⁹.

107. Certaines inquiétudes ont été exprimées quant à la place que tiennent les ajustements structurels dans la perpétuation du "cercle vicieux" de la pauvreté féminine de par la création de conditions contraignant les femmes à entrer dans la vie active ou à devenir mères plus jeunes, aux dépens de leur scolarité. Par exemple, en 1987, en Haïti, où 70 % des chefs de famille sont des femmes, 10 % des fillettes âgées de 5 à 10 ans et 33 % des filles de 10 à 14 ans exerçaient une activité économique. On a fait état d'une situation similaire en Jamaïque où, du fait d'un recul de la scolarisation, un quart des enfants en âge de fréquenter l'école primaire vivaient en marge du système scolaire.

108. On dispose d'indications concluantes concernant les incidences préjudiciables des ajustements structurels sur la situation des cultivatrices africaines, et en particulier sur celle des ménages pauvres dirigés par des femmes, qui ne produisent pas suffisamment de nourriture, n'ont accès ni au crédit ni aux facteurs de production agricole et sont donc davantage touchés lorsque les prix augmentent. Le tableau des conséquences des ajustements structurels est essentiellement le même dans tous les pays d'Afrique : comme les cultures commerciales sont encouragées et que les gouvernements cessent de subventionner les facteurs de production agricole, les femmes voient se réduire leur accès à la terre et au crédit, et donc les revenus de leur travail et de celui de leur famille. Diverses études ont montré que l'augmentation des prix à la production avait un effet favorable sur les cultures commerciales dont les hommes ont le monopole, mais un impact limité, voire inexistant, sur les cultures commerciales et vivrières qui sont du domaine des femmes. Quant à savoir comment s'explique l'accroissement des superficies foncières allouées aux hommes, la réponse est que les terres en question ont été ôtées aux femmes. Les analyses statistiques mettant systématiquement en évidence l'existence d'un rapport étroit et statistiquement significatif entre les revenus des femmes et l'état nutritionnel de la famille⁴², alors qu'en ce qui concerne les revenus des hommes, seule la part consacrée à la famille influence réellement⁴² le bien-être de celle-ci, l'incidence de la chute des revenus agricoles des femmes africaines sur la pauvreté est indubitable. Il ressort d'un certain nombre d'études

empiriques analysant la relation entre ces deux variables dans les zones rurales d'Afrique que la production de subsistance est un meilleur indicateur de l'état nutritionnel des enfants que la production agricole commerciale⁵⁰.

109. Cependant, il serait abusif de lier la persistance et, dans certains cas, l'aggravation de la pauvreté des femmes, aux politiques d'ajustement structurel. Ces politiques ont été appliquées à des économies souffrant déjà de déséquilibres internes et externes graves qui freinaient eux-mêmes la réduction de la pauvreté. Dans la mesure où les politiques d'ajustement structurel ont contribué à restaurer la stabilité financière, à rétablir l'équilibre des marchés et à assurer une répartition plus rationnelle des ressources, elles ont en fait permis de remédier aux situations de détresse économique et ne les ont pas engendrées. Elles ont donc en somme contribué à résoudre le problème de la pauvreté, et notamment celle des femmes, à longue échéance et de façon durable. En outre, comme il est impossible d'observer directement la situation socio-économique qui aurait été celle des femmes si ces politiques n'avaient pas été appliquées⁵¹, et dans la mesure où il n'existe pas de méthode satisfaisante pour procéder à une estimation, on ne saurait conclure en toute certitude que les politiques d'ajustement structurel ont inmanquablement des effets préjudiciables sur la situation des femmes pauvres.

110. En revanche, on peut affirmer que les ajustements structurels entraînent des changements et que ces changements ont un prix. Il a été clairement établi que les conséquences des ajustements structurels, même à court terme, touchent inégalement les hommes et les femmes, celles-ci étant plus durement atteintes. Par ailleurs, si les politiques d'ajustement structurel ont permis de modifier la répartition des ressources au profit des secteurs économiques plus productifs, les femmes n'en ont pas bénéficié comme elles l'auraient dû, en raison des préjugés sexistes, de la rigidité de leurs rôles sociaux et de leur accès limité aux ressources productives. Ainsi donc, lorsqu'on analyse l'impact des ajustements structurels, y a-t-il lieu de souligner la nécessité d'en atténuer le coût, et donc de bien comprendre les effets différents qu'ils ont sur les hommes et les femmes, ce qui n'est possible que si les décideurs aux niveaux national et international font un effort conscient pour évaluer les conséquences différentes selon le sexe des politiques macro-économiques et pour traduire leurs conclusions sous forme d'indicateurs statistiques adéquats.

111. L'introduction de nouvelles technologies est un autre aspect du développement qui a des conséquences importantes pour la main-d'oeuvre féminine salariée. En général, l'incidence des nouvelles technologies varie selon que celles-ci entraînent un déplacement de la main-d'oeuvre féminine ou une augmentation de la demande de cette main-d'oeuvre. Elle varie également selon que ces technologies requièrent une main-d'oeuvre importante ou génèrent des économies de main-d'oeuvre, et selon que l'augmentation de la demande de main-d'oeuvre féminine exerce ses effets sur la main-d'oeuvre familiale ou sur la main-d'oeuvre salariée. Par exemple, des études relatives aux effets sur la main-d'oeuvre féminine salariée de l'introduction de variétés à rendement élevé lors de la révolution verte ont démontré une augmentation de la demande. En Inde, le taux de pauvreté reste élevé parmi les travailleuses occasionnelles; à la fin des années 80, 61 % de ces travailleuses vivaient en dessous du seuil de pauvreté, contre 58 % de leurs homologues masculins. Selon le rapport national du Bangladesh, l'introduction de nouvelles technologies dans les domaines du

traitement et de la conservation des aliments et dans celui de l'élevage a entraîné une augmentation de la demande de main-d'oeuvre féminine salariée. Cependant, les femmes restent majoritaires parmi les groupes pauvres de la population; à l'heure actuelle, 87,7 % de la main-d'oeuvre féminine est pauvre, alors que ce chiffre est de 74 % pour les hommes.

112. Selon une étude effectuée par la CEPALC, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les nouvelles technologies et la réorganisation du travail auraient pu, théoriquement, contribuer très sensiblement à réduire la ségrégation sexuelle, mais il n'en n'a pas été ainsi dans la pratique. Dans les cas où les travailleuses ont été nombreuses à s'intégrer dans des secteurs économiques modernes (par exemple, l'agro-industrie chilienne et l'industrie de sous-traitance de produits électroniques au nord du Mexique), cette intégration est généralement demeurée précaire, et le plus souvent, les travailleuses sont mal rémunérées, ont des contrats provisoires, ne sont pas suffisamment couvertes par la sécurité sociale, et n'ont ni le droit de créer des syndicats ni celui d'engager des négociations collectives¹⁰.

e) Contrôle et répartition des ressources au sein des ménages

113. Les rapports entre les sexes au sein des ménages tendent à altérer la corrélation entre l'augmentation des revenus du ménage et des femmes et l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants. Le rapport national du Bangladesh indique que dans les ménages pauvres, les femmes salariées ne consomment que 1,3 repas alors que les hommes en consomment 2,4. D'autres études montrent que dans les pays développés, lorsqu'un ménage doit faire face à une crise, ce sont les femmes qui sont les premières touchées, leur consommation ayant tendance à être réduite avant celle des hommes et leurs biens étant souvent vendus en premier. En dernier ressort, face à des difficultés économiques, l'homme qui est le soutien de famille en arrive souvent à abandonner celle-ci, d'où la création d'un nouveau ménage dirigé par une femme. Étant donné la façon dont elles déterminent le contrôle qu'exercent les femmes sur leurs ressources et celles du ménage, les relations entre les sexes au sein du ménage ont une influence décisive sur la féminisation de la pauvreté aussi bien dans les pays en développement que dans certains pays développés et en transition.

114. Il est indéniable que les conflits au sein des ménages expliquent, notamment, la façon différente dont les hommes et les femmes sont touchés par la pauvreté. Il a été démontré sur les plans théorique et empirique que l'hypothèse selon laquelle les membres d'un ménage tentent de maximiser le bien-être commun est utile à l'élaboration de modèles économiques. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse et, dans une certaine mesure, d'une simplification excessive, de sorte que les modèles ne donnent qu'une image quelque peu appauvrie de la réalité sociale⁵². Les publications de plus en plus nombreuses consacrées à la distribution inégale des ressources au sein des ménages dans les économies développées, en développement et en transition réfutent plus avant sur le plan théorique et empirique l'hypothèse de la maximisation du bien-être commun. Les recherches auxquelles a donné lieu cette question montrent que le processus économique n'est pas uniquement déterminé par la fonction revenu/prix, mais est également fortement influencé par les facteurs sociaux et culturels, les coutumes et les traditions. Si l'on tente de construire un modèle qui vise

à expliquer le phénomène de la pauvreté à partir des disparités entre les sexes, il est indispensable d'y intégrer ces facteurs, faute de quoi l'influence des relations entre les sexes sur le dénuement économique et social, c'est-à-dire l'appauvrissement, qui n'apparaît pas manifeste à première vue, passera inaperçue. Cependant, n'envisager la pauvreté des femmes que sous l'angle des conflits entre les sexes constituerait une simplification outrancière qui ne manquerait pas de masquer une crise plus générale tenant à des politiques de développement qui, pendant des années, ont ignoré les préoccupations féminines quand elles n'étaient pas purement et simplement discriminatoires.

115. Étant donné l'insuffisance des données, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure la pauvreté s'est féminisée dans le monde. Les informations dont on dispose sont plutôt des déductions fondées sur certaines tendances qui interviennent dans le processus de féminisation de la pauvreté, à savoir le nombre de ménages dirigés par des femmes, les modifications de la structure et de la répartition de l'emploi, et l'évolution des facteurs socioculturels qui continuent d'influer sur les relations entre les sexes.

B. La pauvreté parmi les différents groupes de femmes

116. Les femmes restent vulnérables face à la pauvreté du fait de leur statut social, lequel varie selon qu'elles sont migrantes ou réfugiées, ainsi qu'en fonction de leur âge, de leur situation matrimoniale et de leur origine ethnique. Les femmes migrantes et/ou réfugiées qui ont quitté leur foyer soit pour chercher du travail, soit parce qu'elles ont été déracinées par des conflits armés ou des guerres civiles, figurent parmi les plus pauvres des pauvres.

1. Les femmes réfugiées et déplacées

117. Dans des pays aussi différents que l'Afghanistan, l'Angola, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'ex-Yougoslavie, la Géorgie, Haïti, le Mozambique, le Rwanda, la Somalie et le Soudan, la guerre civile a privé des millions de personnes de moyens de subsistance, détruit l'infrastructure, chassé les habitants de leur foyer et réduit des multitudes d'individus à la misère et à la faim. Fin 1994, le monde comptait quelque 23 millions de réfugiés et des millions de personnes déplacées, tous victimes de la guerre civile et d'autres formes de conflits armés. D'après le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, 80 % des réfugiés et des personnes déplacées sont des femmes et des enfants. Il ressort de données récentes qu'en Afrique, en Asie et en Amérique centrale, les mères et les enfants représentent un pourcentage disproportionné des réfugiés. En Somalie, les deux tiers de la population totale des réfugiés étaient des femmes, et 90 % des réfugiés éthiopiens étaient des femmes accompagnées de jeunes enfants. Le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, 80 % des familles cambodgiennes réfugiées étaient dirigées par des femmes et, dans un camp de réfugiés en Thaïlande, 68 % des femmes étaient chefs de famille et avaient de jeunes enfants⁵³.

118. Lorsqu'elles ont réussi à échapper aux conflits armés et/ou à la persécution, les réfugiées sont souvent prises au piège de la pauvreté. Une fois réinstallées, elles souffrent souvent de l'isolement et de la difficulté de trouver un emploi ailleurs que dans les secteurs mal rémunérés et sans

prestige⁵³; leurs chances d'améliorer leur situation sont faibles, ou même inexistantes. Malgré les efforts résolus qui ont été déployés pour les aider, relativement peu de femmes parviennent à échapper durablement à la pauvreté. La plupart d'entre elles continuent de vivre dans des conditions difficiles en raison des préjugés sexistes et de la stagnation économique qui règne dans les pays d'accueil. Toute nouvelle stratégie visant à éliminer la pauvreté devra tenir compte des besoins particuliers des femmes déracinées, non seulement dans le cadre d'actions spéciales en faveur des groupes particulièrement vulnérables, mais également dans le cadre de politiques nationales d'élimination de la pauvreté.

2. Les femmes âgées

119. La pauvreté est en augmentation parmi les femmes âgées, en particulier dans les pays en développement où très peu d'entre elles ont droit à une pension de retraite et où la rapidité de l'urbanisation a érodé le système traditionnel d'entraide sociale, mais cette situation est pour l'essentiel ignorée par les responsables des politiques économiques et sociales nationales et méconnue par la communauté internationale des donateurs qui contribuent au financement du développement.

120. Dans les pays développés à économie de marché, les femmes qui connaissent la pauvreté pendant leur vie active demeurent souvent dans le dénuement une fois retraitées, ce qui se répercute sur leur bien-être psychologique, physique, économique et social. La pension de retraite reflète, surtout pour les ouvrières, la position inférieure qu'elles ont occupée des années durant sur le marché du travail et une existence entière vécue dans la discrimination, sur le plan scolaire ou professionnel, ou en matière de logement. Par conséquent, pour de nombreuses femmes, la retraite est synonyme de pauvreté⁵⁴. Les femmes âgées qui vivent dans les régions rurales sont particulièrement vulnérables. De récentes études ont montré que, toujours dans les pays développés à économie de marché, la pauvreté touche davantage de femmes âgées en dehors des grandes villes que dans les zones métropolitaines⁵⁵. Le degré de pauvreté parmi les femmes âgées est pondéré par des facteurs tels que la classe sociale, l'origine ethnique et la race. Aux États-Unis, par exemple, ce sont les femmes âgées de race noire qui sont les plus touchées par la pauvreté⁵⁶.

121. Dans les pays dont l'économie est en transition, les femmes âgées représentent une forte proportion de la population pauvre. Le rapport national du Kirghizistan, par exemple, indique qu'elles en constituent la majorité.

3. Les femmes autochtones

122. La pauvreté est endémique parmi les femmes autochtones en Amérique centrale, en Afrique, en Nouvelle-Zélande, en Malaisie, en Australie, au Canada, et dans les ex-républiques soviétiques. Partout dans le monde, le chômage, l'analphabétisme et la dépendance sont plus répandus chez les femmes autochtones que chez les hommes et les femmes non autochtones; les femmes autochtones sont plus souvent chefs de famille et n'ont qu'un accès limité aux services médicaux et sociaux. Le rapport national du Kirghizistan, par exemple, fait état de la difficulté qu'ont les femmes autochtones à trouver un emploi. Le rapport national du Canada indique que le revenu moyen des femmes autochtones est le plus

faible du pays. En 1991, 60 % des femmes aborigènes du Canada avaient un revenu total inférieur à 10 000 dollars. Vingt-quatre pour cent des femmes aborigènes d'Australie bénéficient de prestations de sécurité sociale, ce qui représente un taux deux fois plus élevé que pour les autres catégories de femmes australiennes.

123. L'Amérique latine compte environ 30 millions d'hommes et de femmes autochtones dont les problèmes ne peuvent être dissociés des difficultés de tous ordres que connaît la région. Chez les Amérindiens, l'identité et la culture sont étroitement liées à la propriété foncière, dont ils sont privés depuis la conquête de l'Amérique par les Européens et qui fait toujours l'objet d'un litige juridique entre les collectivités autochtones et les autorités nationales. Comme ces collectivités sont traditionnellement divisées en groupes ethniques autonomes pré-agricoles et en groupes ethniques pratiquant l'agriculture, il est certain que la perte de leurs territoires a bouleversé leurs conditions de vie.

124. La pauvreté a incité de nombreux autochtones à chercher un emploi rémunérateur dans les zones rurales et urbaines. En général, ils s'intègrent très peu, surtout les femmes, qui travaillent comme domestiques, comme commerçantes itinérantes ou comme ouvrières dans des emplois instables. Ces femmes sont d'autant plus vulnérables qu'elles migrent plus jeunes que les hommes, alors qu'elles ne sont pas encore mariées, et que leur taux d'analphabétisme est supérieur à celui des hommes (d'environ 3,9 % en moyenne)⁵⁷. En Bolivie, par exemple, où les autochtones représentent 60 % de la population, 98 % des autochtones unilingues et 73,5 % des autochtones bilingues vivent dans la pauvreté. Au Guatemala, 65 % des autochtones, qui constituent 41,9 % de la population totale, s'inscrivent dans les catégories qui se partagent la partie la plus réduite du revenu national.

4. Autres facteurs sociaux

125. La pauvreté des femmes est également une conséquence économique du divorce. Des données récentes indiquent qu'à la suite d'un divorce, le revenu des femmes chute de 50 % alors que celui des hommes ne diminue que de 25 %, et que le taux de pauvreté des femmes divorcées est trois fois supérieur à celui des femmes non divorcées, alors que pour les hommes, la différence entre les deux groupes est insignifiante. Le rapport entre les besoins et les revenus, ajusté en fonction de la taille de la famille, augmente de 40 % pour les femmes divorcées, alors que pour les hommes, il reste pratiquement stable⁵⁸.

126. Compte tenu de ces tendances et de la persistance et/ou de l'aggravation de la pauvreté dans le monde entier, ne pas tenir compte systématiquement des questions liées aux différences entre les sexes lorsque l'on cherche les moyens de réduire la pauvreté compromet l'amélioration de la situation des femmes. Il ressort des divers rapports nationaux que dans de nombreux pays, les mesures prises pour combattre la pauvreté des femmes sont trop dispersées et ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une stratégie cohérente, concertée et tenant compte des disparités entre les sexes.

C. Les femmes, la pauvreté et l'environnement

127. Le lien entre la situation économique des femmes et les problèmes d'environnement est complexe, problématique et, parfois, quelque peu ténu. Ces rapports sont différents dans les pays développés et les pays en développement, en milieu urbain et en milieu rural, et varient en fonction de certains problèmes environnementaux. Ils varient également en fonction de l'évolution de l'environnement mondial et des problèmes d'environnement locaux, ainsi que des variables démographiques, en particulier l'accroissement rapide de la population et les migrations, deux phénomènes qui à la fois contribuent à la modification de l'environnement et en résultent.

128. Les rapports entre les femmes, la pauvreté et l'environnement ont été explorés de diverses manières depuis la moitié des années 70, lorsque la question a été abordée pour la première fois dans les débats sur le développement. À l'origine, le lien entre la pauvreté des femmes et l'environnement a été envisagé principalement dans le contexte de la pénurie de combustible et du rôle qu'elles jouent dans le ramassage et l'utilisation du bois. Lorsque les programmes de développement ont accordé plus d'attention à la réduction de la pauvreté, une nouvelle théorie (erronée en fait) est apparue, selon laquelle les pauvres, dans la lutte qu'ils mènent pour survivre, exploitent généralement toutes les ressources naturelles qu'ils peuvent s'approprier, multipliant ainsi les atteintes à l'environnement. Lorsque la question du rôle des femmes dans le développement est devenue un domaine plus ou moins distinct dans le contexte des études sur le développement, on s'est rendu compte qu'elles figuraient parmi ceux qui souffraient le plus de la détérioration de l'environnement du fait des nombreuses activités qui les mettent en contact étroit avec la nature et de leur rôle maternel.

129. Dans les villes, les femmes pauvres vivent souvent avec les personnes à leur charge dans des baraques, des taudis, des logements de fortune ou des chambres louées, ou occupent illégalement des locaux inoccupés ou encore partagent des chambres dans des pensions. Dans tous les cas, le surpeuplement des logements accroît les risques de transmission des maladies, qui sont multipliés par l'absence de structures adéquates en matière d'assainissement, de collecte des ordures et d'eau salubre. Passant souvent plus de temps au foyer que les hommes, les femmes sont davantage exposées aux maladies aérogènes et à transmission hydrique ainsi qu'aux infections respiratoires causées par la fumée et autres émanations dégagées par les appareils de cuisson et de chauffage. Une étude effectuée récemment sur les femmes et l'environnement dans les pays en développement⁵⁹ montre que le temps pendant lequel elles sont exposées chez elles à un air pollué par la combustion de biocombustibles dépasse de 69 à 80 fois la limite admissible fixée par l'OMS. Près de 92 millions de femmes vivant en milieu urbain n'ont pas accès à l'eau salubre et plus de 133 millions souffrent de l'absence de services d'assainissement adéquats. La plupart d'entre elles vivent en Asie dans des environnements très pollués. En Afrique, on estime à 12 millions le nombre de femmes n'ayant pas accès à l'eau salubre dans les villes. Les chiffres sont comparables en Amérique latine (12 millions et 22 millions, respectivement)⁵⁹. De même, on estime à 20 % en Afrique, à 19 % en Asie et à 14 % en Amérique latine la proportion de femmes qui, dans les villes, n'ont pas accès à des services d'assainissement.

130. La même étude indique que 68 % des femmes rurales en Afrique, 77 % en Asie et 39 % en Amérique latine souffrent de la pénurie de bois de chauffage. C'est en Asie que le nombre des femmes affectées par le déboisement et la pénurie de bois de chauffage est le plus élevé : ce nombre est de 131 millions et de 494 millions avec l'Inde et la Chine. Les femmes habitant dans des secteurs très déboisés passent entre deux heures et demie et cinq heures à ramasser du bois de feu, tandis que celles qui vivent dans des secteurs peu déboisés ne consacrent à cette tâche qu'une heure par jour environ.

131. Les femmes rurales des pays en développement sont également affectées par le manque d'accès à l'eau salubre et doivent de ce fait consacrer beaucoup de temps à s'en procurer. L'Afrique est la région où les femmes rurales sont les plus nombreuses à souffrir de la pénurie d'eau (56 % des femmes entre 10 et 49 ans), si l'on exclut l'Inde et la Chine. En Asie, plus de 60 millions de femmes (soit 32 %) sont touchées par la pénurie d'eau. En Amérique latine, 46 % des femmes rurales du groupe d'âge susvisé souffrent du manque d'accès à l'eau salubre. Ce fort pourcentage montre qu'en dépit du degré élevé d'urbanisation de la région et du fait que l'eau y est généralement abondante, il y a encore de nombreux secteurs où la pénurie d'eau contraint, au moins saisonnièrement, les femmes à aller chercher de l'eau tous les jours. Dans les pays en développement, les femmes passent parfois jusqu'à 1,6 heure par jour à aller chercher de l'eau pendant la saison sèche et 0,63 heure par jour pendant la saison humide. Malheureusement, aucune étude n'a été faite sur les rapports entre la désertification, le déboisement et le temps passé à aller chercher de l'eau.

132. Enfin, tout lien, quel qu'il soit, entre environnement et fécondité touche directement les femmes. Deux types d'effet ont été dégagés. Dans les zones urbaines, il arrive que les polluants toxiques et autres formes de pollution affectent la santé de la mère et du fœtus. Dans les zones rurales pauvres, il arrive que l'état nutritionnel des femmes soit si mauvais que leur santé et celle de leur enfant soient compromises. Par contre, on a émis l'hypothèse que les femmes, dont la charge de travail s'accroît en raison de la dégradation de l'environnement, considèrent que le fait d'avoir des enfants pour les aider présente plus d'avantages qu'il n'en aurait dans d'autres conditions⁶⁰. Diverses études sur le coût et l'utilité des enfants montrent qu'ils apportent une contribution importante à l'activité agricole⁵⁹.

D. Moyens d'éliminer la pauvreté des femmes

133. Dans la mesure où il est généralement vrai que "ce qui n'est pas comptabilisé passe souvent inaperçu"⁶¹, il est indispensable de disposer de moyens permettant de mesurer la pauvreté en général et celle des femmes en particulier afin d'en déterminer la nature et le degré, de prendre des mesures afin de lutter contre ce phénomène et de suivre leur application. L'évaluation de la pauvreté des femmes pose au moins trois problèmes immédiatement identifiables : le choix des indicateurs, le degré effectif d'évaluation de la pauvreté et l'indice agrégatif.

134. L'indicateur le plus couramment utilisé est le revenu. La pauvreté est alors assimilée à un revenu ou une consommation faible. Le problème est qu'en général, la consommation des femmes n'est pas directement fonction de leur

revenu mais est régie par des facteurs socio-économiques complexes difficiles à quantifier. De plus, le revenu des femmes est systématiquement sous-évalué en raison des problèmes que pose la collecte de données ventilées par sexe et du fait que les femmes travaillent souvent dans le secteur non structuré ou des secteurs de l'activité économique où les facteurs monétaires n'entrent pas en jeu.

135. En outre, on mesure souvent le revenu des femmes non pas à titre individuel mais au niveau du ménage, ce qui conduit à sous-estimer leur pauvreté car la répartition des ressources dans le ménage ne repose pas vraiment sur le principe du bien-être familial maximal. Le calcul du revenu par ménage se fonde en outre souvent sur le nombre de consommateurs d'âge adulte et non pas sur le nombre effectif de ses membres⁶².

136. Enfin, si certains aspects de la pauvreté sont parfois étroitement liés, ils ne sont aucunement interchangeable et ne sauraient être assimilés les uns aux autres. En conséquence, le fait de les combiner pour établir un indice de pauvreté unique peut aboutir à des résultats trompeurs ou entraîner une perte des données ventilées par sexe sur la pauvreté, ce qui aura de graves incidences sur la manière d'aborder le problème de la pauvreté des femmes. Il faudrait aussi compléter les analyses quantitatives par des évaluations qualitatives, sinon certains aspects importants – mais inquantifiables – de la pauvreté comme l'amour-propre, le renforcement des moyens d'action, l'autonomie, la participation au processus décisionnel et la sécurité seront négligés.

137. Les analyses de la pauvreté des femmes montrent que celle-ci tient principalement à la situation perpétuellement désavantageuse dans laquelle elles se trouvent sur le marché du travail, en ce qui concerne l'accès aux ressources productives, à l'éducation et aux revenus permettant de répondre à des besoins essentiels. Elles montrent aussi que les femmes pauvres font preuve d'une ingéniosité et d'un esprit d'initiative et d'entreprise exceptionnels, ainsi que de ténacité et d'abnégation lorsqu'elles s'efforcent d'adopter une perspective à long terme de leur situation économique et de préserver leurs moyens d'existence. Les programmes visant à éliminer la pauvreté des femmes devraient donc commencer par reconnaître leur potentiel économique et viser à renforcer leurs capacités. De même l'Agenda pour le développement devrait commencer par accorder la priorité aux femmes pauvres, l'expérience ayant montré à maintes reprises que toute approche de la lutte contre la pauvreté, qui ne modifie pas la situation économique des femmes, atteint rarement son objectif.

138. Les tentatives visant à établir les fondements conceptuels des politiques de réduction de la pauvreté des femmes ont permis d'élaborer au moins trois approches qui visent toutes à renforcer les capacités des femmes et à créer un environnement favorable à leur utilisation. La première, qui a la faveur des organismes internationaux de développement, souligne le rôle du marché en tant que préalable de la création d'activités rémunératrices pour les femmes, sous réserve que son fonctionnement ne soit pas faussé par des mesures interventionnistes. Un autre aspect important de cette approche est la reconnaissance du fait que ce n'est pas le taux de la croissance économique mais sa nature et son origine qui déterminent que les femmes bénéficieront de ses avantages ou seront marginalisées par elle. Les recommandations pratiques formulées sur la base de cette approche soulignent l'importance de politiques

micro et macro-économiques saines et de la prévention des distorsions en ce qui concerne l'intervention des pouvoirs publics dans la prestation de services sociaux.

139. La deuxième approche de la lutte contre la pauvreté préconise un élargissement des droits des pauvres, de sorte que les droits en matière de sécurité sociale puissent assurer une protection minimale et garantir la survie⁶³. Cette théorie souligne qu'on ne peut atténuer la pauvreté des femmes en se fondant exclusivement sur le libre jeu des forces du marché, ou sur des initiatives paternalistes de l'État... ou d'une autre institution sociale⁶⁴. Les marchés ne sont pas toujours hostiles aux femmes et l'intervention des pouvoirs publics n'a pas toujours pour effet d'améliorer leur situation économique. Dans cette perspective, la difficulté consiste donc à développer au maximum le potentiel du marché en offrant des possibilités d'activités rémunératrices aux femmes, à réduire au minimum ses influences hostiles et à fournir une aide publique et des services sociaux en évitant les distorsions.

140. La troisième approche, qui fait d'une "croissance soucieuse d'équité" la principale prémisses d'une politique de lutte contre la pauvreté, repose sur un ferme rejet de la théorie du ruissellement s'agissant de l'accroissement du PNB. Dans la mesure où elle tente de concilier l'efficacité du marché et le souci d'équité qui caractérise les mesures prises par les pouvoirs publics, cette démarche est proche de celle qui préconise l'élargissement des prestations et indemnités pour les pauvres, à cette différence près qu'elle accorde moins d'attention aux problèmes résultant des distorsions des marchés qu'à l'incapacité de répartir équitablement les fruits de la croissance. Les mesures de lutte contre la pauvreté fondées sur cette approche insistent sur la nécessité de pratiquer des politiques responsables en matière de prix et de marchés, tout en prenant des mesures visant à mieux répartir les actifs et à créer davantage d'emplois productifs.

141. Au cours des années 80, les mesures de lutte contre la pauvreté reflétaient différentes approches conceptuelles. Au début, face aux graves difficultés macro-économiques et aux problèmes d'endettement, les politiques de lutte contre la pauvreté visaient principalement à relancer la croissance. À la fin des années 80, on a commencé à mettre l'accent sur la protection de l'environnement et sur la nécessité de s'attaquer à la pauvreté des femmes pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. L'approche participative, qui encourage l'autonomisation des femmes et rejette les systèmes d'assistance sociale, est devenue le pivot des politiques de réduction de la pauvreté des femmes. Elle met l'accent sur l'étroite corrélation existant entre le progrès de la femme et le développement et vise à modifier les politiques de développement, de manière à réduire les inégalités, entre les sexes et à tenir compte de leurs effets sur les femmes. En d'autres termes, il s'agit d'intégrer les femmes dans la planification du développement.

142. Les organismes internationaux de développement ont formulé, concernant la lutte contre la pauvreté, des recommandations reflétant les différentes approches susmentionnées, qui ont de nombreux points communs et se recoupent dans une large mesure. Ainsi, toutes soulignent, à des degrés divers, le rôle des marchés dans la lutte contre la pauvreté des femmes, reconnaissent l'importance d'un bon fonctionnement des marchés et de l'efficacité en matière

de prix à l'abri de toute distorsion. Ces organismes se préoccupent de l'accès aux ressources productives et, en particulier, au crédit. Ils considèrent également que l'accès à l'éducation et aux services de santé est un aspect important de la lutte contre la pauvreté des femmes et mentionnent souvent la nécessité de meilleures possibilités d'emploi.

143. Les recommandations pratiques les plus fréquentes sont les suivantes :

a) Allouer des ressources aux femmes pauvres et leur faciliter l'accès au crédit (dans le cadre de projets visant à octroyer des prêts collectifs) et aux nouvelles technologies (par le recours à des agents de vulgarisation féminins pour informer des groupes d'agricultrices);

b) Leur assurer l'accès à l'éducation et aux services de soins (programmes de maternité sans risque, de nutrition, etc.);

c) Modifier les lois, si nécessaire, pour que les femmes puissent accéder à la propriété foncière, acquérir des éléments d'actif et obtenir un emploi;

d) Mettre en place les filets de sécurité voulus;

e) Réviser les priorités en matière d'allocation de ressources dans les budgets nationaux afin de refléter les services sociaux prioritaires;

f) Veiller à ce que l'approche économique de la pauvreté des femmes prévoit également l'élimination des inégalités sociales et juridiques entre les sexes;

g) Aider les populations pauvres des zones urbaines et rurales à analyser leur situation et à définir leurs propres priorités par le biais d'une approche fondée sur la participation communautaire (évaluation collective en milieu rural, par exemple).

144. Le problème que posent ces recommandations est qu'elles proposent des solutions sans en préciser les modalités d'application. Par ailleurs, elles ne tiennent pas suffisamment compte des relations entre les sexes et ne proposent pas de stratégie globale permettant de lutter contre la pauvreté des femmes. Enfin, elles n'indiquent pas clairement ce que devraient être le rôle de l'État, sauf dans la perspective d'une restructuration des dépenses publiques.

145. Au niveau national, les mesures de lutte contre la pauvreté des femmes sont encore moins cohérentes, ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une stratégie globale. La plupart des rapports nationaux examinés jusqu'à présent ne prévoient aucune mesure cohérente et équilibrée dans ce domaine. Des mesures fragmentaires, telles que l'adoption d'un système de quotas, de recrutement en faveur des femmes dans le secteur public au Bangladesh ou l'application d'allègements fiscaux aux mères célibataires dans la Fédération de Russie, y sont présentées comme des mesures visant à lutter contre la pauvreté des femmes. Nulle part la question n'est examinée dans la perspective d'une planification du développement tenant compte du rôle spécifique des femmes; nulle part non plus le rôle du gouvernement et du marché dans la lutte contre la pauvreté des femmes n'est dûment pris en considération. Vu l'évidente féminisation de la pauvreté

aussi bien dans les pays développés, que dans les pays en développement ou les pays en transition, l'absence de politiques équilibrées dans ce domaine constitue une menace au développement et à la démocratie car il est probable qu'à long terme, la situation économique inférieure des femmes aura pour effet de ralentir la croissance économique.

Notes

¹ Rapport de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Nairobi, 15-26 juillet 1985 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.85.IV.10), chap. I, sect. A.

² Voir l'examen de la question dans Les femmes dans l'économie mondiale : étude mondiale de 1994 sur le rôle des femmes dans le développement.

³ F. Nixson, "The third world and the global economy: recent trends and future prospects", Developments in Economics: An Annual Review, vol. 6 (1990), p. 34.

⁴ Dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel renforcée, élargie et étendue, mise en oeuvre au début de 1994, le Fonds accorde une importance accrue aux politiques sociales. Conscient de l'avantage important que représente pour le développement l'amélioration de la condition et de la qualité de vie des femmes, tant dans le cadre des programmes que du débat sur les politiques avec les gouvernements, le Fonds a souligné qu'il importait de faire en sorte que les femmes aient plus largement et facilement accès à l'éducation, aux soins de santé ainsi qu'à la planification de la famille. En étroite consultation avec la Banque mondiale, il explore les méthodes de formation possibles pour sensibiliser son personnel aux comportements discriminatoires fondés sur le sexe, afin d'accroître son efficacité tant en ce qui concerne l'élaboration de programmes d'ajustement que la fourniture d'assistance technique.

⁵ Étude sur l'économie mondiale, 1990 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.90.II.C.1, p. 4).

⁶ Étude sur l'économie mondiale, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente F.93.II.C.1), p. 380.

⁷ CEPALC, Panorama social de America Latina y el Caribe, édition de 1993 (Santiago, 1993).

⁸ CEPALC, Women in Latin America and the Caribbean in the 1990s: diagnostic elements and proposals (LC/L.836, CRM.6/4).

⁹ CEPALC, "Report of the Regional Conference on the Integration of Women into the Economic and Social Development of Latin America and the Caribbean, Mar del Plata, Argentina, 25-29 septembre 1994" (PLE/2/Rev.1).

¹⁰ CEPALC, 1994. "Women and urban employment in Latin America: the significance of changes in the 1990s (DDR/3). Voir également Pollack, M. "Feminization of the informal sector in Latin America and the Caribbean?", *Mujer y Desarrollo*, No 11 (LC/L.731).

¹¹ "Population, distribution and migration. Proceedings of the United Nations Expert Meeting on Population Distribution and Migration, Santa Cruz (Bolivie), 18-22 janvier 1993" (ESA/P/WP.12).

¹² L'indice de pauvreté intégré (IPI) s'obtient en combinant l'indice numérique de pauvreté, le taux de déficit de revenu, la répartition des revenus au dessous du seuil de pauvreté et le taux annuel de croissance du PNB par tête.

¹³ I. Jazairy, M. Alamgir et T. Panuccio, The State of World Rural Poverty. In Introduction into its Causes and Consequences. (New York, New York University Press, 1992).

¹⁴ Les conflits civils de l'Algérie, du Burundi, du Kenya, du Libéria, du Rwanda, du Sierra Leone, du Soudan, du Zaïre et la guerre civile en Angola ont entraîné une réduction ou une cessation des activités économiques, des déplacements de population, et la destruction des infrastructures. Ils ont également empêché la réalisation de réformes économiques.

¹⁵ Banque mondiale, Global Economic Prospects and the Developing Countries (Washington, D.C., 1994).

¹⁶ Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.IV.2), p. 119.

¹⁷ G. Standing, "Feminization through flexible labour", World Development, vol. 17, No 7 (juillet 1989).

¹⁸ V. Moghadam, "An overview of global employment and unemployment in a gender perspective" (UNU/Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, 1994).

¹⁹ Les effets de l'ajustement structurel sur les femmes sont souvent décrits en termes d'effet "travailleur ajouté" et d'effet de "travailleur découragé". L'effet "travailleur ajouté" correspond à une augmentation de la main-d'oeuvre féminine provoquée par la chute des revenus des ménages. L'effet "travailleur découragé" découle de la contraction des possibilités d'emploi.

²⁰ La situation économique et sociale dans le monde, 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.II.C.1).

²¹ Rapport sur le développement dans le monde, 1992. Le développement et l'environnement. (New York, Oxford University Press, 1992.)

²² I. Jazairy, M. Alamgir et T. Panuccio. Op. cit., p. 84.

²³ À Sri Lanka et aux Philippines par exemple, les taux de chômage étaient plus élevés chez les femmes que chez les hommes pendant la période qui a suivi la Conférence de Nairobi. (Voir examen et évaluation de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, E/ESCAP/RUD/SOCWD/1.)

²⁴ "Violence à l'égard des travailleuses migrantes" (A/49/354).

²⁵ S. Baden. "L'impact de la récession et de l'ajustement structurel sur le travail féminin dans les pays en développement" (document établi pour l'OIT, 1993).

²⁶ Le rapport entre le service de la dette et les exportations des principaux bénéficiaires de capitaux privés dans les pays en développement est de 0,22 par rapport à 0,29 entre 1982 et 1987. Le rapport entre la dette et les exportations est tombé à 1,75 en 1990-1992 alors qu'il était de 1,86 en 1982-1987. (Global Economic Prospects and the Developing Countries..., p. 11).

²⁷ Les pays en transition regroupent les pays d'Europe orientale (Albanie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République fédérative de Yougoslavie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie), les Républiques de l'ex-Union soviétique coopérant dans le cadre de la Communauté d'États indépendants, et les États baltes d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie.

²⁸ La "thérapie de choc" comprend les mesures suivantes : réduction brutale des déficits budgétaires, libéralisation des prix et des importations, dévaluation des taux de change, hausse des taux d'intérêt et contrôle strict de la croissance de la masse monétaire.

²⁹ Le rôle des femmes dans les processus de transition : Comment relever un défi décisif (E/ECE/RW/HLM/5).

³⁰ J. Musil, "New social contracts: responses of the State and the social partners to the challenges of restructuring and privatization", Labour and Society, vol. 16, No 4, p. 1.

³¹ L. Paukert, "Women's employment in East-Central European countries during the period of transition to a market economy system", document de travail établi par l'OIT 1993.

³² Examen et évaluation de l'application au niveau régional des Stratégies prospectives d'action de Nairobi : égalité, développement et paix (E/ECE/RW/HLM/1).

³³ Population Distribution and Migration (publication des Nations Unies, à paraître).

³⁴ Selon les estimations, en 1990, près de 854 millions de femmes participaient à la vie économique; elles représentaient 32,1 % de l'ensemble de la population active. Voir Women in Manufacturing: participation patterns, determinants and trends (Vienne, ONUDI, 1993).

³⁵ Des données récentes indiquent que la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines et la Chine ont pris la place des quatre premiers pays nouvellement industrialisés de la région comme moteur de la croissance économique.

³⁶ J. Henshall Momsen, "Attitudes to women factory workers in Malaysia" in Women and Development in the Third World (Routledge, Londres, 1991).

³⁷ "Productive Employment: Women Workers in a Changing Global Environment". Contribution de l'OIT à l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement, 1994 (publication des Nations Unies, à paraître).

³⁸ B. Rogers, The Domestication of Women (Londres, Tavistock, 1986), p. 142.

³⁹ M. Gaudier. "Pauvretés, inégalités, exclusions : renouveau des approches théoriques et des pratiques sociales". Série bibliographique No 17, Institut international d'études sociales (Genève), p. 48 et 49.

⁴⁰ B. Simon. "The Feminization of poverty: A call for primary prevention", Journal of Primary Prevention, vol. I, No 2 (1988), p. 6 à 17.

⁴¹ V. Wilson-Ford. "Poverty among Black Elderly Women". Journal of Women and Aging, vol. V (1990), p. 5 à 20.

⁴² J. Mencher and A. Okongwu, éd. Where did all the men go? (Boulder, Co., Westview Press, 1993).

⁴³ N. Kabeer. "Women in poverty: A review of concepts and findings", document présenté au Séminaire sur les femmes en situation d'extrême pauvreté et la prise en considération des préoccupations des femmes dans la planification du développement national. Vienne, 9-12 novembre 1992.

⁴⁴ S. Alam. Women and Poverty in Bangladesh. Women's Studies International Forum, vol. 8, No 4, 1985, p. 361 à 371.

⁴⁵ "Living Arrangements of Women and Their Children: A Demographic Profile" (publication des Nations Unies, à paraître).

⁴⁶ L. Beneria and S. Feldman, éd. Unequal Burden. Economic Crises, Persistent Poverty and Women's Work (Boulder, Co., Westview Press, 1992).

⁴⁷ La proposition selon laquelle la part du revenu dépensée pour subvenir aux besoins primaires est inversement proportionnelle au montant du revenu est connue sous le nom de loi d'Engel.

⁴⁸ Barbara J. Nelson et Najma Chowdhury, éd., Women and Politics Worldwide. (New Haven, Yale University Press, 1994), p. 5.

⁴⁹ IPS Daily Journal, vol. I, No 120 (1994), p. 4.

⁵⁰ Raie Lesser Blumberg. "Income under female versus male control: hypotheses from a theory of gender stratification and data from the third world". Journal of Family Issues, vol. IX, No 1 (1988), p. 51 à 84.

⁵¹ En anglais, on emploie l'expression "Counterfactual" pour désigner la situation qui se serait produite en l'absence de tel ou tel programme.

⁵² N. Kabeer, "Benevolent dictators, maternal altruists and patriarchal contracts: gender and household economics" dans Reversed Realities, N. Kabeer, éd. (Londres, Verso, 1994).

⁵³ Cité dans P. DeVoe, "The silent majority: women as refugees", Women and International Development Annual, vol. IV (1994), p. 35.

⁵⁴ K. Perkins, "Recycling poverty: from workplace to retirement", Journal of Women and Aging, vol. V (1993), p. 5 à 23.

⁵⁵ D. McLaughlin, "Nonmetropolitan elderly women: a portrait of economic vulnerability", Journal of Applied Gerontology, vol. XII, No 3 (1993), p. 320 à 334.

⁵⁶ V. Wilsord-Ford, "Poverty among black elderly women", Journal of Women and Aging, vol. IV, No 4 (1990), p. 5 à 20.

⁵⁷ CEPALC, "Integration of the feminine into Latin America culture: in search of a new social paradigm", Mujer y Desarrollo, No 9 (LC/L.674).

⁵⁸ R. Finnie, "Women, men, and the economic consequences of divorce: evidence from Canadian longitudinal data", Canadian Review of Sociology and Anthropology, vol. XXX, No 2 (1993), p. 205 à 241.

⁵⁹ R. Bilsborrow et T. Keshari, "Statistical Indicators on Women and Environment in Developing Countries", miméo (Chapel Hill, N.C., Carolina Population Center, 1994), miméo : 55.

⁶⁰ N. Nerlove, 1991. "Population and Environment: A Parable of Firewood and Other Tales", American Journal of Agricultural Economics, Vol. 73, No 5 (1991), 1334-1347, J. Jacobson, "Gender Bias: Roadblock to Sustainable Development", Worldwatch Paper 110 (Washington, D.C., 1992).

⁶¹ J. Galbraith, "The economics of the American housewife", Atlantic Monthly, vol. 232, No 2 (août), p. 79.

⁶² N. Kabeer, "Women in poverty: a review of concepts and findings". Document établi à l'occasion du Séminaire sur les femmes vivant dans l'extrême pauvreté, qui s'est tenu à Vienne, du 9 au 12 novembre 1992.

⁶³ J. Drexe et A. Sen, *Hunger and Public Action* (Oxford, Clarendon Press, 1989), p. 20.

⁶⁴ Ibid., p. 17.